PROJET DE TERRITOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
-3 MARS 2020
SOUS-PREFECTURE D'AUBUSSON

CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes

PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

0

2020

www.creuse-grand-sud.fr

Préambule : Le document présente ici une analyse croisée du territoire, sur la base des données statistiques et des actions déjà mises en place localement. Il présente notamment des défis/enjeux qu'il convient de relever pour définir un projet de territoire mené à l'échelle intercommunal. C'est donc une photographie de Creuse Grand Sud qui devra être confrontée au diagnostic partagé par les acteurs.

Directeur de la publication : Jean-Luc LÉGER
Réalisé sous la coordination du service Développement et Aménagemnt du territoire.
Sources utilisées : Site INSEE / Calendrier des territoires version de démonstration - Ithéa Conseil / Étude DDT 2014 / Étude DIRRECTE mars 2017 /Pays sud creusois : DCT – Diagnostic de territoire, janvier 2010
Création graphique et mise en page : MJB - Service communication et relations publiques Creuse Grand Sud
©©Photos : Service communication et relations publiques
- février 2020 -

PORTRAIT - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
CREUSE GRAND SUD

JUILLET 2019
- réactualisé en janvier 2020 -

SOMMAIRE

Un contexte hyper rural 4
1.1 - Vivre sur Creuse Grand Sud : une population fragile à maintenir et renforcer 6
1.1.1 - Un déclin démographique de la population amorcé depuis 1975 6
1.1.2 - Des facteurs démographiques péjoratifs 7
Carte travailler 9
1.2 - Avoir accès aux services sur le territoire : des centralités à conforter 11
1.2.1 - Aubusson reconnue comme la commune structurante du territoire 12
Carte grandir 13
1.2.2 - Épaulée avec trois autres pôles de centralité 14
1.2.3 - Moteur d'un territoire intercommunal dynamique 14
1.3 - Habiter, travailler, se soigner et se déplacer sur Creuse Grand Sud : Profil croisé expérimentations à soutenir 15
1.3.1 - Une problématique du logement à travailler 5
Carte habiter 17
1.3.2 - La mobilité peut apporter des réponses en termes de lien social, santé, dynamique économique 18
Carte se soigner 23
1.3.3 - Urbanisme et paysage : des communes sensibilisées aux projets structurés 24
1.4 - Visiter, sortir et s'installer à Creuse Grand Sud : l'économie et le tourisme, des atouts pour valoriser le cadre d'accueil 25
1.4.1 - Un développement économique à encourager notamment dans la valorisation des richesses et ressources locales 25
Carte se nourrir 25
Carte du « Manger local » en cours de réalisation par le codev 27
1.4.2 - Équipements structurants et richesse du patrimoine naturel : supports d'une stratégie touristique locale 28
Carte s'épanouir 31
1.4.3 - Une identité du territoire à conforter pour mieux attirer 33
AFOMS *(Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces) :* 35
> Habitat et logement 36
> Qualité de vie, amenités, culture et loisirs 37
> Services aux entreprises et à la population 38
> Emplois et activités 39

Communauté de communes Creuse Grand Sud
34 bis Rue Jules Sandeau - BP 40
23200 AUBUSON
Tél : 05 55 67 79 98 / contact@creuse-grand-sud.fr
Contact : Mélanie Le Nuz – melanie.lenuz@creuse-grand-sud.fr / 06 78 56 53 09

UN CONTEXTE
HYPER-RURAL

La Communauté de communes Creuse Grand Sud, issue de la fusion d'Aubusson-Felletin et du Plateau de Gentioux en janvier 2014, est un territoire étendu de près de 613 km² (45 km d'Est en Ouest, 28 km du Nord au Sud), peu dense (20,1 habitants par km², variant de 5 à 193), 12 128 habitants) et fragile. Mais son hyper-ruralité, reconnue par la Nouvelle Aquitaine qu'il intègre, lui confère un véritable potentiel pour renforcer son attractivité. Issu de deux EPCI au développement local différent mais complémentaire (en termes de densité de population, de gouvernance, de modèle économique et de dynamique démographique), ce jeune EPCI met en valeur les atouts de ces 26 communes pour construire l'avenir de son territoire.

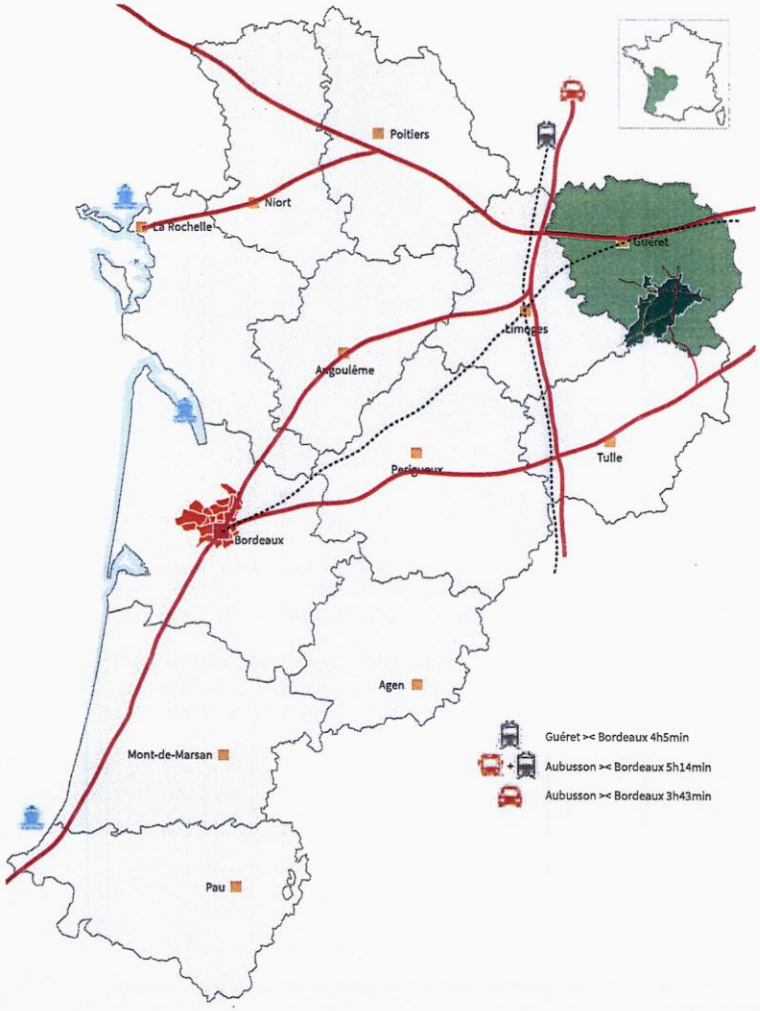

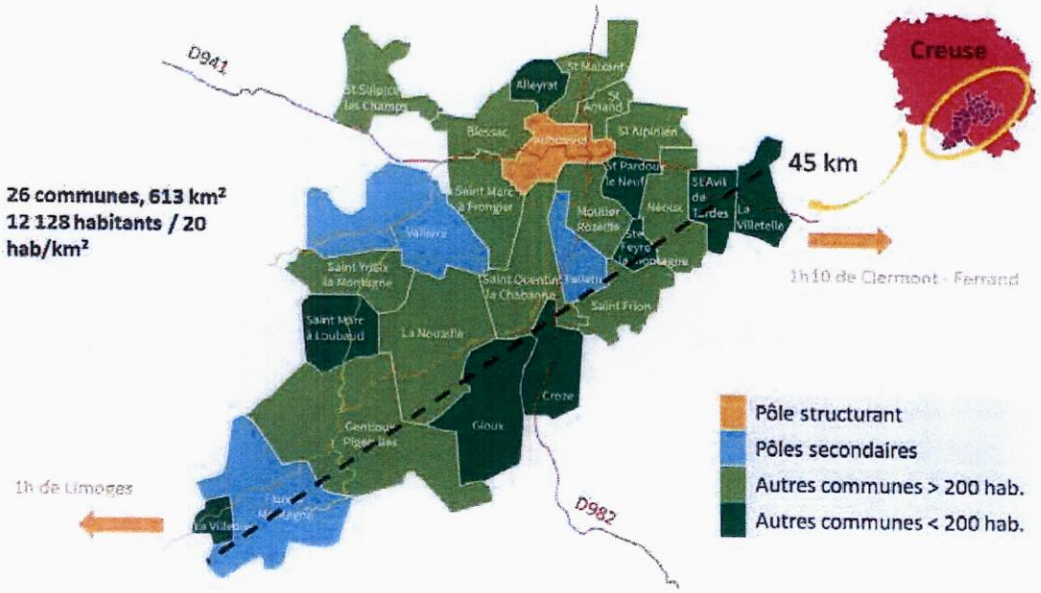

Idéalement situé aux portes du Parc Naturel Régional de Millevaches entre Limoges et Clermont-Ferrand, accessible par les réseaux de transport (route et fer), ce territoire agricole d'élevage, principalement au Nord-Est (50,5% de la surface totale - Cadastre 2008 - DGFIP (données déclaratives)) et plus forestier (44,2 %) sur sa partie méridionale, offre un environnement naturel préservé (Natura 2000, ZNIEFF de type 1 et 2, SAGE...). Son relief est marqué et atteint une altitude supérieure à 800 mètres, principalement dans les communes de Gentioux Pigerolles et de Gioux. A partir de ce plateau d'altitude, la pente se fait de manière assez régulière en allant vers le nord en direction d'Aubusson. C'est aussi un territoire d'eaux : la Maulde et le Thaurion sont présents au sud de la collectivité, mais c'est principalement la Creuse qui influe sur le territoire en coupant celle-ci selon un axe nord / sud.

Ce bassin de vie, où l'Art et la convivialité se côtoient, est organisé principalement autour des villes d'Aubusson et de Felletin, mais s'appuye aussi sur un maillage de commerces et de services sur des communes relais telles que Vallière, Faux-la-Montagne ou encore St-Sulpice-les-Champs. Les 26 communes constituées de multiples villages rythment un territoire vivant et doux à la fois, propice à l'épanouissement de vos idées et à la créativité, où réseaux et proximité sont des atouts majeurs .
Le territoire peut aussi compter sur son savoir-faire en matière de tapisserie, à Aubusson comme à Felletin, dont la tradition depuis six siècles rayonne dans le monde entier.

Le document présente ici une analyse croisée du territoire, sur la base des données statistiques et des actions déjà mises en place localement. Il présente notamment des défis/enjeux qu'il convient de relever pour définir un projet de territoire mené à l'échelle intercommunal. C'est donc une photographie de Creuse Grand Sud qui devra être confrontée au diagnostic partagé par les acteurs.

LES ENJEUX
DU TERRITOIRE

1.1 - VIVRE SUR CREUSE GRAND SUD : UNE POPULATION FRAGILE À MAINTENIR ET RENFORCER

En termes de démographie et de caractéristiques de la population, le territoire intercommunal, ainsi que ces deux principales communes, présentent des particularités préoccupantes, tant au niveau d'une baisse générale du nombre d'habitants que de leurs niveaux de revenu et de diplôme.

1.1.1 - UN DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION AMORCÉ DEPUIS 1975

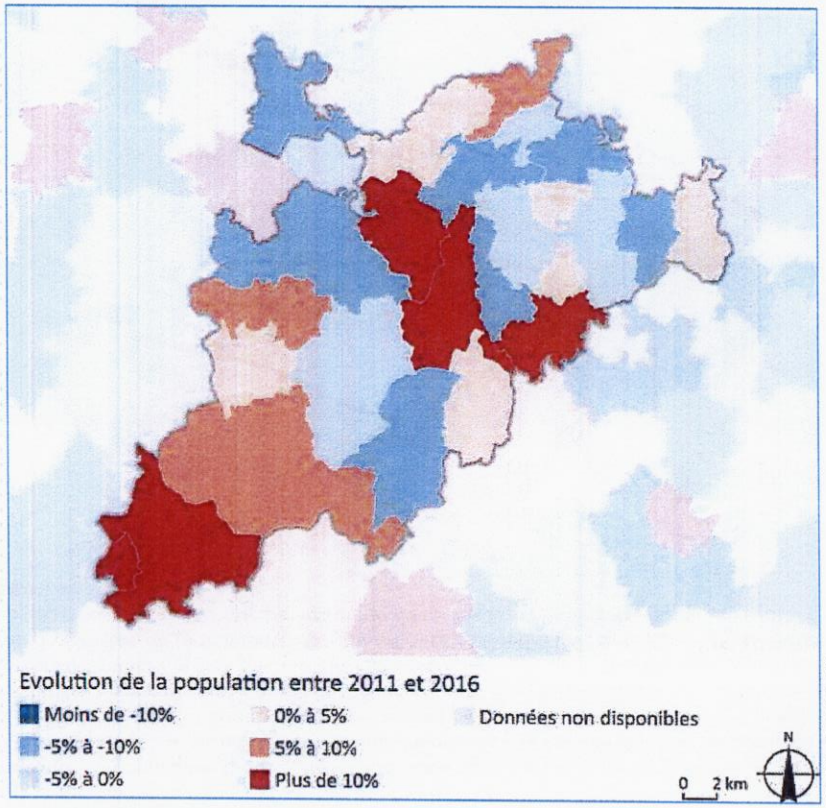

INSEE, 2011-2016

Le territoire Creuse Grand Sud compte **12 128 habitants** en 2016, dont 41,5 % sont concentrés sur Aubusson ou sur Felletin. Depuis 40 ans, la population ne cesse de baisser (-28% entre 1975 et 2016). Entre 2011 et 2016, la perte est de 0,6 % par an en moyenne. À noter une légère inflexion par rapport à la période 2008 - 2013 ou la perte était de 0,8 %). Cette baisse est à mettre en parallèle d'un solde naturel déficitaire (- 0,8% entre 2011 et 2016) que le solde migratoire légèrement positif de 0,2 % ne compense pas.

Cependant cette tendance globale ne se généralise pas à l'échelle communale.

Aubusson, commune de **3 400 habitants** en 2016, 2ème commune de Creuse jusqu'en 1982, se situe maintenant à la 3ème place, derrière Guéret (13 275 hab.) et La Souterraine (5 296 hab.). Depuis 1975, le solde naturel et le solde migratoire sont négatifs (les décès représentent en 2018 plus du triple des naissances). La fermeture de l'usine Philips en 1989, (500 salariés en 1976, 1ère entreprise de Creuse), a conduit à la suppression de 299 emplois directs et peut en partie expliquer la hausse des émigrations sur la période.

Pour Felletin, commune de **1 632 habitants** en 2016, 8ème commune de Creuse, le déclin démographique s'installe depuis 1975, mais à la différence d'Aubusson, le solde migratoire est proche de 0 en 2016.

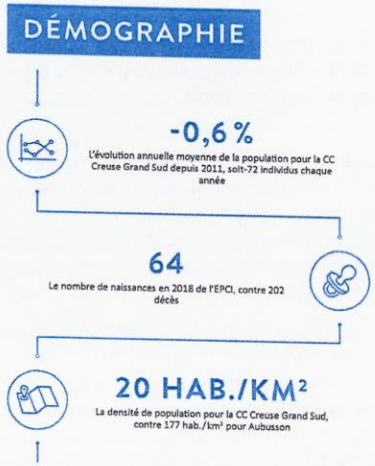

Ainsi si les deux communes les plus peuplées perdent des habitants (-316 habitants pour Aubusson et - 171 habitants pour Felletin entre 2011 et 2016), d'autres comme Faux-la-Montagne (+54 hab.), Saint-Marc-à-Frangier (+55 hab.), Saint-Quentin-la-Chabanne (+46 hab.) ou encore Saint-Frion (+31), comptent de nouveaux habitants.

Une analyse plus fine de l'évolution démographique à l'échelle communale pourrait notamment permettre d'identifier les facteurs d'attractivité à consolider sur notre territoire.

CONSTAT >> Depuis le recensement de 1975, le territoire intercommunal connaît une baisse démographique avérée (- 28 % à l'échelle intercommunale).

ENJEU >> Maintenir la population et redonner une dynamique démographique positive au territoire

1.1.2 - DES FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES PÉJORATIFS

> Une population de plus en plus âgée : suivant la tendance départementale, 34 % de la population de Creuse Grand Sud a plus de 60 ans (INSEE 2016). La tranche d'âge la plus représentée porte sur les personnes entre 45 et 59 ans (21,8 % en 2016), la moins nombreuse étant celles des moins de 14 ans (13,2 %).

> Une population de personnes seules : 43 % des ménages sont composés d'une personne seule (2 576 ménages) dont 24 % de femmes. Ces personnes représentent les populations les plus fragiles en matière de mobilité et d'isolement social, puisque sont pour la moitié âgés de plus de 80 ans, et pour + de 80 % de plus de 65 ans. 15,2 % des familles sont monoparentales.

> Une population de salariés... et un tiers d'inactifs : en 2016, sur une population de 7 059 personnes âgées de 15 à 64 ans, 62 % ont un emploi dont 45,1 % ont plus de 55 ans. Par ailleurs, le taux de chômage

EMPLOI

72 %
La part des actifs au sein des 15-64 ans de l'EPCI, contre 72% pour Aubusson

14 %
Le taux de chômage pour la CC Creuse Grand Sud, soit 730 personnes en recherche d'emploi

29 %
La part des femmes à temps partiel pour la CC Creuse Grand Sud, contre 12 % pour les hommes

des 15-64 ans (INSEE 2016) est de 14,3 % (soit 10,3 % des actifs). À l'échelle départementale, ce taux s'élève à 12,8 %. Pour la commune d'Aubusson, comptant 54 % des emplois du territoire, ce taux est de 19,9 %.

> Une population peu diplômée : le pourcentage de la population non scolarisée de plus de 15 ans ne possédant aucun diplôme ou au plus un BEPC, brevet des collèges ou DNB est de 33 % en 2016. Même si ce chiffre est inférieur à celui du département (34,9 %), il reste supérieur à celui du national (29,5 %).

> Une population majoritairement non imposable : en 2016, 61,4 % des ménages fiscaux étaient non imposables (Aubusson 63 %, Creuse 59,5 %). Le revenu médian disponible par unité de consommation (permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes) est 17 972 € pour le territoire en 2016, soit 615 € de moins qu'au niveau départemental. 41,6 % de ce revenu disponible est à allouer aux pensions, retraites et rentes, contre 55,3 % dus à une activité, 9,2 % au patrimoine et 6,9 % des prestations sociales. Quant au taux de pauvreté, Creuse Grand Sud affiche 2,4 % en plus qu'à l'échelle creusoise (20,8 % pour l'EPCI en 2016).

CONSTAT >> La population du territoire est vieillissante avec peu de pouvoir d'achat

ENJEU >> Renforcer la solidarité entre habitants, la mixité sociale et générationnelle du territoire ;
>> Faciliter la création d'offres d'activités génératrices de revenus et adaptées à la population locale.

ÉVOLUTION DES DEFM* DE CAT. A, B, C DEPUIS 2012

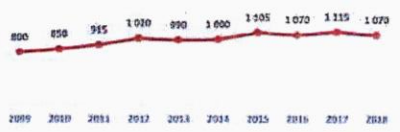

*Demandeurs d'emploi en fin de mois

Source : Pôle Emploi, 2012-2018

ACTIFS OCCUPÉS PAR MODE D'EMPLOI

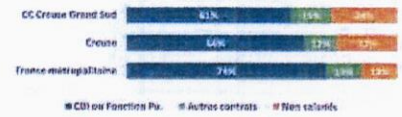

Source : INSEE, 2016

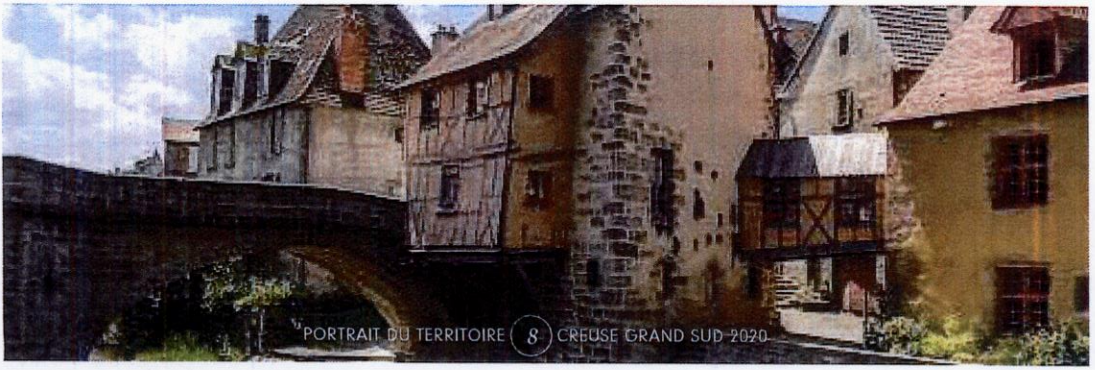

TRAVAILLER

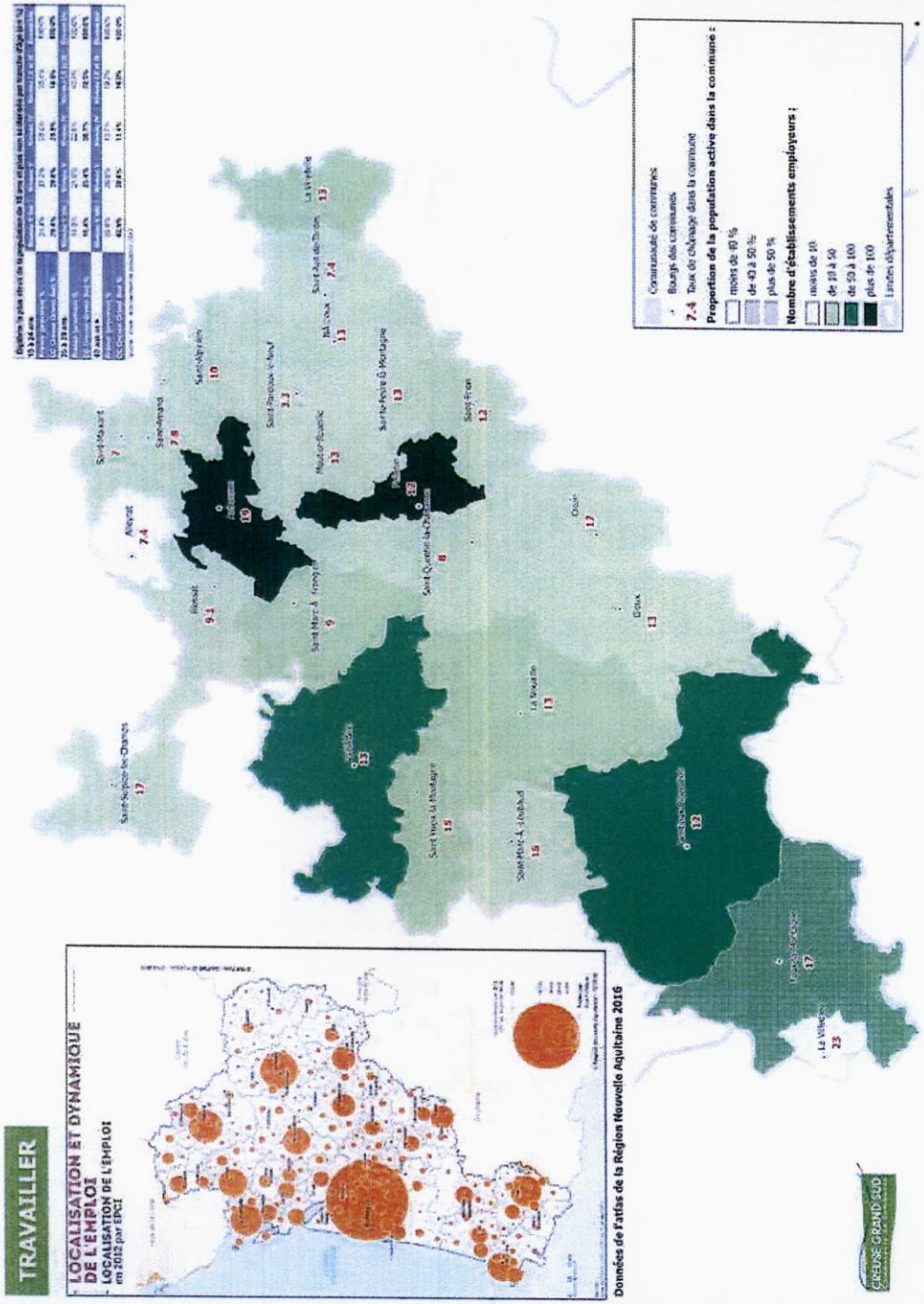
LOCALISATION ET DYNAMIQUE DE L'EMPLOI
LOCALISATION DE L'EMPLOI
en 2012 par EPCI
Données de l'atlas de la Région Nouvelle Aquitaine 2016
Communauté de communes
Bourg des communes
7.4 Taux de chômage dans la commune
Proportion de la population active dans la commune :
moins de 10 %
de 10 à 50 %
plus de 50 %
Nombre d'établissements employeurs :
moins de 10
de 10 à 50
de 50 à 100
plus de 100
limites départementales
Aubusson
Felletin
Bénévent-l'Abbaye
Ajain
Gouzon
Chambon-sur-Voueize
Bellegarde-en-Marche
Saint-Sébastien
Saint-Avit
Saint-Yrieix-la-Montagne
Saint-Germain-Lembron
Saint-Dizier-Leyrenne
Saint-Pardoux-le-Neuf
Saint-Alpinien
Saint-Maixant
Saint-Oradoux-de-Chirac
Saint-Fiel
Saint-Silvain-Bas-le-Roc
Saint-Avit-de-Tardes
Le Monteil-au-Vicomte
Sainte-Feyre-la-Montagne
Sainte-Croix
Sainte-Marie-Lapanouse
Sainte-Feyre
Sainte-Marie-Lafrançaise
Sainte-Fortunade
Sainte-Féréole
Sainte-Auzette
Sainte-Valérie
Sainte-Eulalie

PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE

18 870 €
Le revenu moyen des foyers fiscaux, contre 17 093 € pour Aubusson

281
Le nombre de foyers au RSA pour la CC Creuse Grand Sud, soit 5% des ménages de l'EPCI, contre 6% au niveau national

63 %
La part de la population de plus de 15 ans dont le diplôme est inférieur au BAC, contre 62% en 2006

PART DES FOYERS FISCAUX IMPOSÉS

Source : Direction Générale des Finances Publiques, 2018

LES 15 ANS ET PLUS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	Agr. exploitants	Artisans, comm., chefs d'ent.	Cadres, Prof. Intell. Supér.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
CC Creuse Grand Sud	5 %	5 %	4 %	10 %	14 %	11 %	38 %	13 %
Creuse	4 %	4 %	4 %	10 %	15 %	11 %	40 %	12 %
France métropolitaine	1 %	4 %	9 %	14 %	16 %	12 %	27 %	16 %

Source : INSEE, 2016

FAMILLES

256
Le nombre de 0-3 ans pour la CC Creuse Grand Sud, soit 2,1% de la population contre 3,4% en France métropolitaine

1 531
Le nombre de familles avec enfants de l'EPCI, contre 1 741 en 2006

17 %
La part des moins de 18 ans au sein de la population, contre 13% pour Aubusson

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE

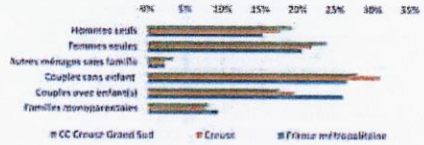

Source : INSEE, 2016

PART DES PERSONNES DE 15 ANS OU PLUS MARIÉES

Source : INSEE, 2006-2016

SENIORS

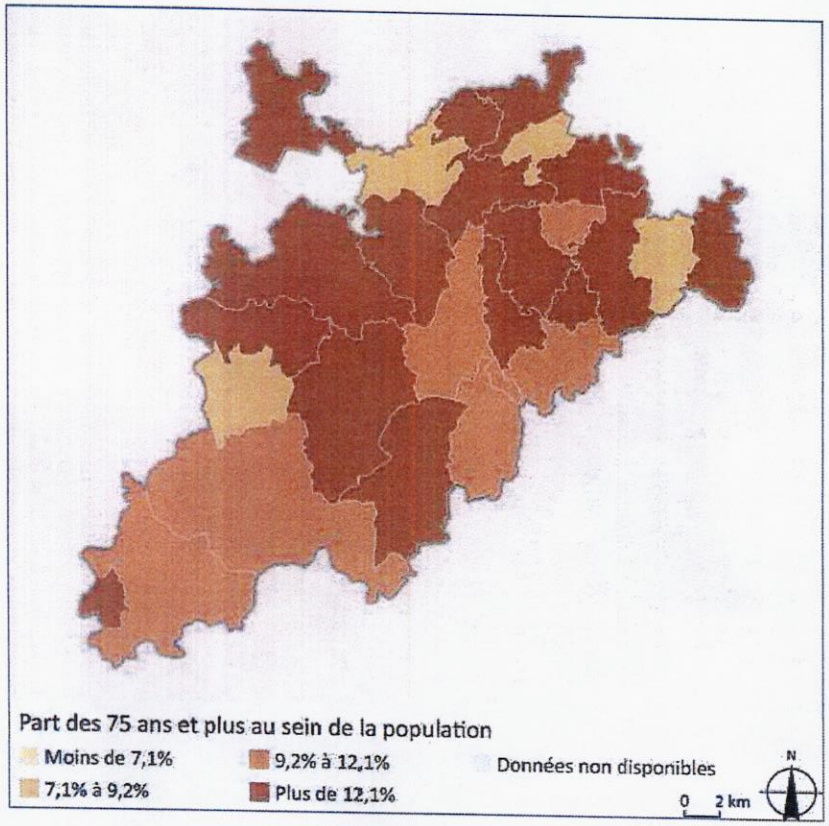

INSEE, 2011-2016

1 846
Le nombre de plus de 75 ans, soit 15% de la population, contre 15% pour la Creuse

1 912
Le nombre de plus de 75 ans pour la CC Creuse Grand Sud en 2026 si les tendances démographiques de ces 10 dernières années se poursuivent

33 %
La part des seniors exonérés de la CSG (= ayant une petite retraite), contre 31% pour la Creuse

1.2 - AVOIR ACCÈS AUX SERVICES SUR LE TERRITOIRE : DES CENTRALITÉS À CONFORTER

Le tissu économique de Creuse Grand Sud repose principalement sur 4 communes réparties sur le territoire. Aubusson présente une offre de services bien ancrée lui conférant un rôle central au cœur d'un vaste bassin de vie. **Felletin, Vallière et Faux-la-Montagne** assument leur rôle de pôle de service de proximité, avec pour les deux premières un solde migratoire positif (respectivement de + 0,1% et +1,1%) et un nombre important de nouveaux arrivants en 2015 pour Faux-la-Montagne (+ 50 personnes selon la mairie), preuves de leur attractivité.

1.2.1 - AUBUSSON RECONNUE COMME LA COMMUNE STRUCTURANTE DU TERRITOIRE...

Aubusson est très bien desservie en matière de commerces, artisanat et services aux particuliers, plus de 150 entreprises. En effet, la commune est dotée de tous commerces de première nécessité ainsi que des services aux particuliers (gendarmerie, centre de finances publiques, bureau de poste, banques, pôle emploi). L'artisanat, du bâtiment notamment, et les commerces sont très largement représentés et offrent une image dynamique de la ville. L'association des commerçants et artisans d'Aubusson est par ailleurs active. Les enseignes changent à un rythme soutenu, mais l'occupation des locaux commerciaux en centre-ville reste stable. **Les locaux vacants nécessitent de lourds travaux pour être remis sur le marché.**

Sur les questions de la santé et d'offre culturelle, Aubusson s'impose également comme un pôle central : médecins omnipraticiens et spécialistes, dentistes, consultations spécialisées sur les 2 sites du pôle hospitalier d'Aubusson, d'une part, et Cité Internationale de la Tapisserie, Scène Nationale, Cinéma « Art et Essais » et « Recherche Jeune Public » d'autre part.

Des chiffres attestent des charges de centralité qui incombent à Aubusson : 65 % des jeunes enfants accueillis au pôle multi-accueil (crèche) ne sont pas domiciliés sur la commune, et le portage des repas à domicile concerne 46 % d'habitants « hors Aubusson ».

Aubusson est un territoire qui réserve une place économique et culturelle particulière à la filière arts textiles – art tissé, notamment depuis septembre 2009 (inscription du savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson sur la liste représentative du « Patrimoine culturel immatériel de l'humanité » de l'Unesco) et l'ouverture en juillet 2016 de la Cité Internationale de la Tapisserie.

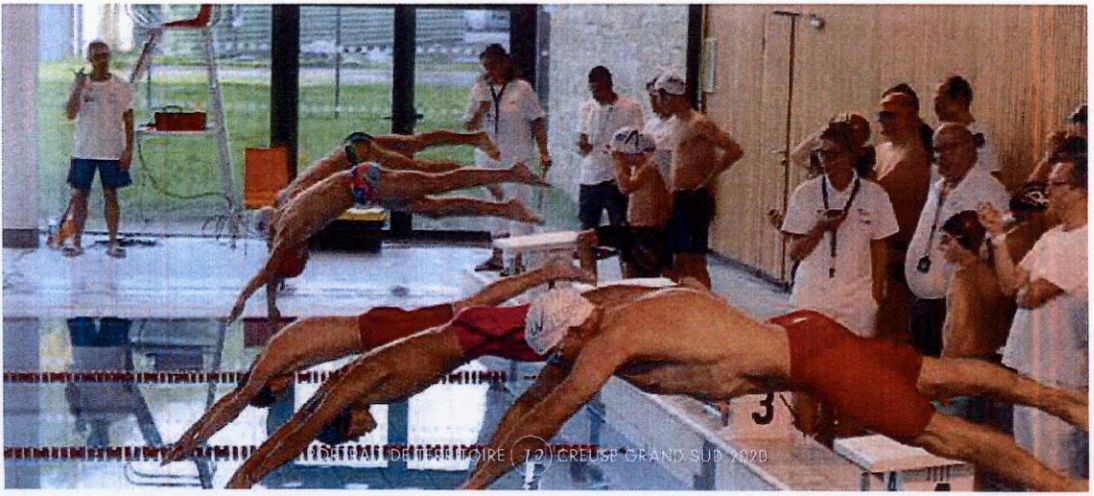

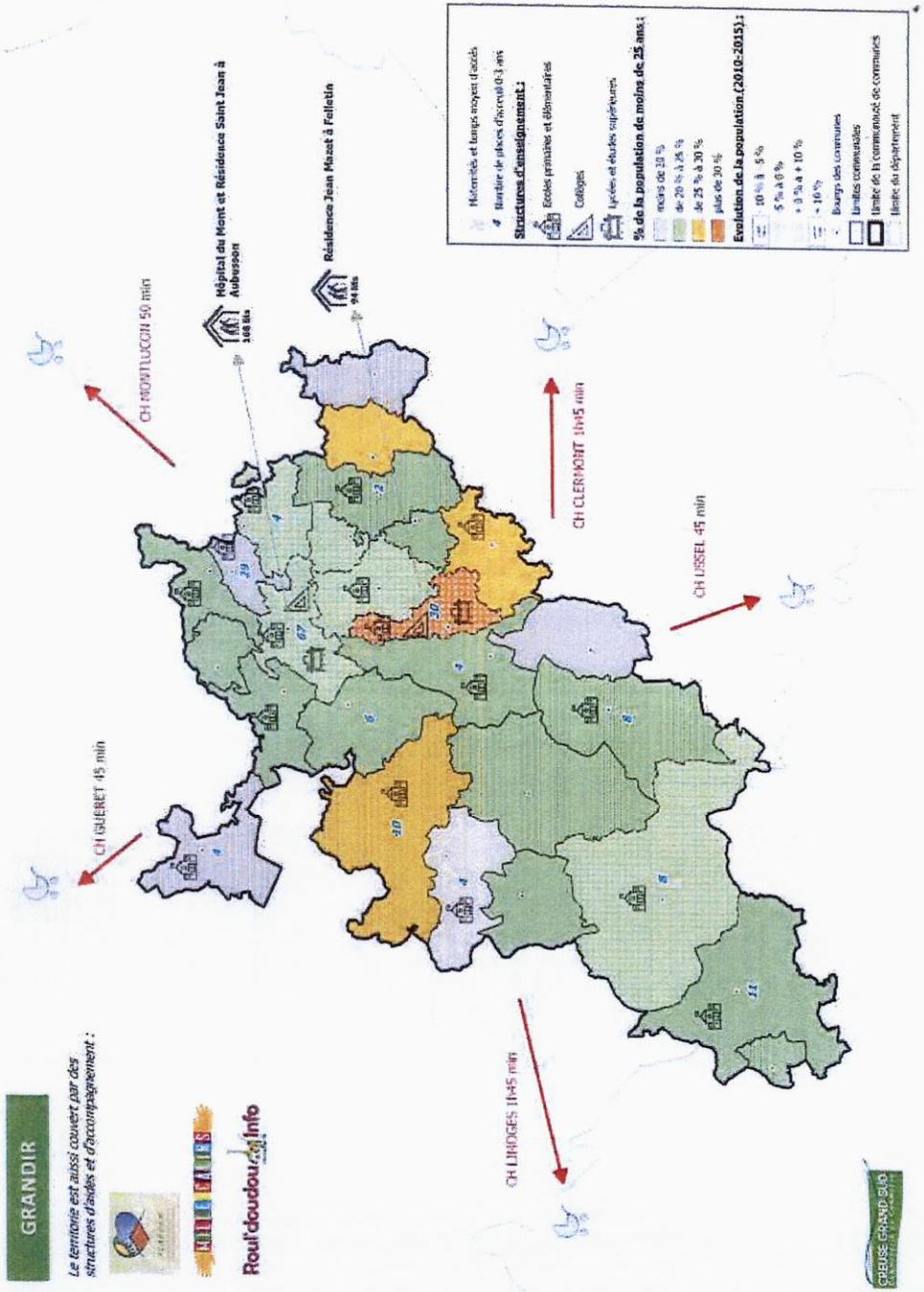

1.2.2 - ÉPAULÉE AVEC TROIS AUTRES PÔLES DE CENTRALITÉ

Felletin est également bien desservie en matière de commerces, artisanat et services aux particuliers. En effet, la commune est dotée de tous les commerces de première nécessité ainsi que des services aux particuliers (gendarmerie, pompier, bureau de poste, banques,...).
En matière d'éducation, la commune dispose d'une école maternelle, une école élémentaire, un collège, un centre de formation d'apprentis ainsi qu'un lycée d'enseignement professionnel, le Lycée des Métiers du Bâtiment, qui offre une filière complète du CAP au BTS. Créé il y a plus d'un siècle, ce lycée est le premier en France, entièrement consacré aux métiers du Bâtiment : il est depuis peu labellisé « campus des métiers et des qualifications de la construction durable et de l'éco-réhabilitation ». La région Nouvelle-Aquitaine vient par ailleurs de débloquer une enveloppe de 46 millions d'euros pour un programme de rénovation sur 6 ans.
En matière de santé, la commune est dotée de 4 médecins omnipraticiens, 5 infirmiers, 1 chirurgien-dentiste, 2 kinésithérapeutes, 2 pharmacies. Les personnes âgées ont à leur disposition un EHPAD ainsi qu'une association d'aide à domicile basée à Aubusson et intervenant par permanences organisées à Felletin.

Felletin est également un lieu où s'organisent de multiples activités pouvant attirer des populations de divers horizons. En effet, chaque année les journées de la laine, journées européennes du feutre et autre Festival Danses, Musiques et Voix du Monde drainent quelques milliers de spectateurs.

Vallière, troisième commune de la Communauté de communes en nombre d'habitants (723 en 2017), présente également toutes les caractéristiques d'un bourg dynamique. La commune connaît un solde démographique positif (2006-2013), permettant le maintien voire le développement d'activités économiques et associatives. La carte interactive de Creuse Grand Sud recense pour cette commune à ce jour 10 commerces et 18 artisans. L'INSEE fait état de 55 entreprises au 31 décembre 2017 plaçant ainsi Vallière comme la 3ème commune intercommunale en nombre d'entreprises. L'école reçoit les enfants de la maternelle à l'élémentaire. Une offre de soins existe aussi avec un généraliste, un masseur-kinésithérapeute, une pharmacie et un cabinet d'infirmiers.

Faux-la-Montagne affiche un nombre d'entreprises élevé (41 source INSEE 2017), se plaçant ainsi en 4ème position intercommunale selon ce critère, alors que c'est la 8ème commune en termes de population (421 habitants en 2017 contre 346 en 2013). Cela nous permet de pointer le rôle de polarité de la commune. En effet, les habitants de **Blessac** (4ème commune par le nombre d'habitants) viennent « consommer à Aubusson », pôle à proximité immédiate, alors que Faux offre un pôle de proximité « relais » aux habitants du secteur. Une maison de santé permet une offre de soins primaires conséquente avec la présence de deux généralistes, un masseur-kinésithérapeute, ainsi qu'un dentiste, une psychologue et deux thérapeutes à temps partiel. D'autre services sont présents : deux classes maternelle et élémentaire, une crèche associative, une agence postale, une épicerie, un restaurant et six artisans.

À noter que la Communauté de communes dispose de 14 établissements recevant du public. L'Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP) réalisé en octobre 2016 préconise des travaux de mise en accessibilité de ces établissements, étalés sur les 6 prochaines années.

1.2.3 - MOTEUR D'UN TERRITOIRE INTERCOMMUNAL DYNAMIQUE

Afin de faciliter la connaissance et l'accès aux services à ses habitants et touristes, Creuse Grand Sud a réalisé une carte interactive, mise à jour par les secrétaires de mairie.
À ce jour, et de manière non exhaustive, le territoire compte 130 artisans et 60 commerces d'alimentation sur les 400 entreprises de services présentes, 4 lycées et 2 collèges, 3 structures d'enseignement supérieur, 21 écoles, plus de 200 associations, 70 professionnels de santé, une quinzaine de structures liées à la Petite Enfance (2 crèches, 3 maisons d'assistantes maternelles, 2 Relais d'Assistantes Maternelles, 3

centres de loisirs...). Bien que centralisés sur les quatre communes précitées, d'autres centre-bourgs comme Saint Sulpice les Champs par exemple, affichent aussi leur dynamisme. Une maison d'assistante maternelle « Petit'Graine » vient d'y ouvrir ses portes en janvier dernier.

Une réflexion sur une **définition d'un maillage de l'offre marchande et de services de proximité** (cohérence territoriale, point de centralité...) à l'échelle intercommunale donnerait une cohérence à sa stratégie de revitalisation notamment auprès des communes. Cela permettrait également d'optimiser les actions de l'EPCI en matière de soutien à l'artisanat et au commerce.

CONSTAT >> Aubusson, par son offre de services et d'équipements, constitue un pôle structurant pour la grande partie du sud du département de la Creuse. Sur le territoire intercommunal, 3 autres communes offrent un relais en termes de commerces et services : Felletin, Vallière et Faux la Montagne. Ces points de centralité sont à maintenir et conforter afin d'assurer un maillage du territoire.

ENJEU >> Renforcer et maintenir ce rôle de centralité, l'articuler de manière cohérente sur le territoire intercommunal : STRUCTURER ET AMENAGER LE TERRITOIRE

1.3 - HABITER, TRAVAILLER, SE SOIGNER ET SE DÉPLACER SUR CREUSE GRAND SUD : PROFIL CROISÉ EXPÉRIMENTATIONS À SOUTENIR

1.3.1 - UNE PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT À TRAVAILLER

> Un parc de logements ancien et vacant :

Les constructions récentes, de moins de dix ans, sont très peu nombreuses (avec une moyenne intercommunale inférieure à 2 constructions par an par commune). Le parc de logements (9 529 en 2016) est composé à 62,6 % de résidences principales construites en majorité avant 1919 ; elles ne sont pas toutes équipées de chauffage central, ou ... de sanitaires. Ce chiffre correspond globalement à ceux que l'on peut rencontrer au niveau départemental. Notons que que la part des résidences secondaires et logements occasionnel progresse elle-aussi de presque 2 points entre 2011 et 2016.

Quant aux logements vacants (15,2% en 2016), leur nombre augmente : +2,7% entre 2011 et 2016. Aubusson et Felletin concentrent la grande partie de cette vacance. La partie Sud du territoire concentre les résidences secondaires, à mettre probablement en parallèle avec une population pendulaire présente aux saisons clémentes un nombre de jour minime (s'apparentant à du bâti vacant pour certaines résidences), ainsi qu'une vocation touristique (Aubusson, Plateau de Millevaches et Lac de Vassivière).

La communauté de communes a investi depuis ces dernières années dans l'offre locative et dispose d'un parc de 16 logements dont 14 sont occupés. Des rénovations sont tout de même à envisager notamment sur les deux vacants.

> Un taux de construction faible sur le territoire intercommunal mais en augmentation sur les 10 dernières années :

Entre 2008 et 2018, 934 logements ont été construits sur le territoire (permis de construire déposés), soit une moyenne de 3 constructions par an par commune (dont 31 % concernant dans les faits 4 communes : Aubusson, Gentioux-Pigerolles, Saint-Marc-à-Frongier, Vallière et Blessac, viennent ensuite Faux-la-Montagne, Saint-Amand, Felletin et Néoux. Les aménagements de lotissements (Saint-Marc-à-Frongier, Faux-la-Montagne et Blessac) ne sont sans doute pas suffisamment incitatifs pour accueillir de

nouveaux habitants : la question de l'attractivité du du territoire ne peut se penser seulement en termes d'habitat.

La mise en cohérence de l'offre et de la demande, le ciblage de publics particuliers (logement des jeunes, habitat intergénérationnel) devraient offrir les premières réponses. C'est une stratégie globale qu'il faut mettre en place, l'efficacité des dispositifs ponctuels n'étant pas pleinement satisfaisante.

Des initiatives comme la construction d'un écoquartier à Faux-la-Montagne (qui doit accueillir prochainement deux nouveaux logements sociaux permettant ainsi d'occuper pratiquement toutes les parcelles mises à disposition), primé au niveau national, méritent d'être soulignées et renforcées. Par ailleurs, deux communes portent des projets d'habitat intergénérationnel (Gioux, Faux-la-Montagne) et Saint-Marc-à-Loubaud a inauguré en juillet 2016 une maison d'accueil familiale destinée aux personnes âgées et handicapées. Cette dernière opération renforce l'offre du Foyer d'accueil médicalisé de Gentioux, agrandi en 2016 par la Communauté de communes pour un total de 58 places d'accueil.

> Programmes d'amélioration de l'habitat, opérations en faveur de la valorisation du patrimoine bâti et étude d'urbanisme en centre-bourg : des opérations indispensables

En 2005, la Communauté de communes signait sa première convention OPAH (revitalisation rurale), prolongée dès mi 2012 par un PIG (programme d'intérêt général), en partenariat avec l'ANAH, le Conseil Régional et le Conseil Général. Le PIG devant initialement s'achever au 31 décembre 2014, fut prolongé par avenant sur 2015, le temps de réaliser une étude (portée par le Conseil Général) pour optimiser les résultats des programmes à l'échelle départementale.

En 2010, l'ANAH estimait que le parc potentiellement indigne représenterait 5,49% du parc des résidences principales de la commune d'Aubusson (10 % en Creuse) dont 64 % de dégradés, 36 % très dégradés, avec des habitants très précaires puisque 29 % des occupants auraient des revenus inférieurs à 70 % du seuil de pauvreté.

Sur la période, **318 dossiers ont abouti pour la rénovation des logements** (87 locations et 231 propriétaires occupants) pour plus de 780 contacts. **90 % des objectifs** en ce qui concerne les propriétaires occupants ont été **réalisés**. Ces résultats nous paraissent significatifs et ont participé favorablement au développement du territoire :

- contribution aux nouvelles attentes de la population en matière d'amélioration qualitative du parc de logements dans les domaines du maintien à domicile, de la réduction des charges énergétiques mais aussi limitant le rejet de gaz à effet de serre (GES) ;
- renforcement du parc locatif « social » et sa mise aux normes répondant ainsi à la demande locative notamment des ménages les plus démunis.

Pour la période 2016-2019, le Conseil départemental devient maître d'ouvrage des PIG Habitat et en assure le portage en partenariat avec les EPCI engagées dans la démarche et l'Anah.

La communauté de communes a fait partie du dispositif « Isole Toit ... mais pas tout seul ! » porté par le PNR de Millevaches en Limousin, associé aux compétences de l'association Energies pour Demain et à la SCIC l'ARBAN, dédié à la rénovation énergétique Cette action permet un accompagnement des particuliers et des collectivités, tout ou en partie, sur l'isolation de toiture (30% de déperdition pour le logement), notamment pour les ménages à faibles revenus locataires ou propriétaires. 21 foyers de Creuse Grand Sud étaient inscrits en juin 2016.

Héritage des maçons de la Creuse, le territoire de la Communauté de communes offre une grande richesse patrimoniale tant par sa qualité que par sa diversité. La valorisation du patrimoine bâti participe à son attractivité. La volonté des élus de mise en valeur du patrimoine s'est traduite par l'animation de deux dispositifs d'aides en faveur de la valorisation du patrimoine. Ces derniers ont engendré des marchés de travaux supplémentaires aux programmes d'amélioration de l'habitat pour lesquels 1 € de subvention a généré 2,5 € à 3 € de travaux.

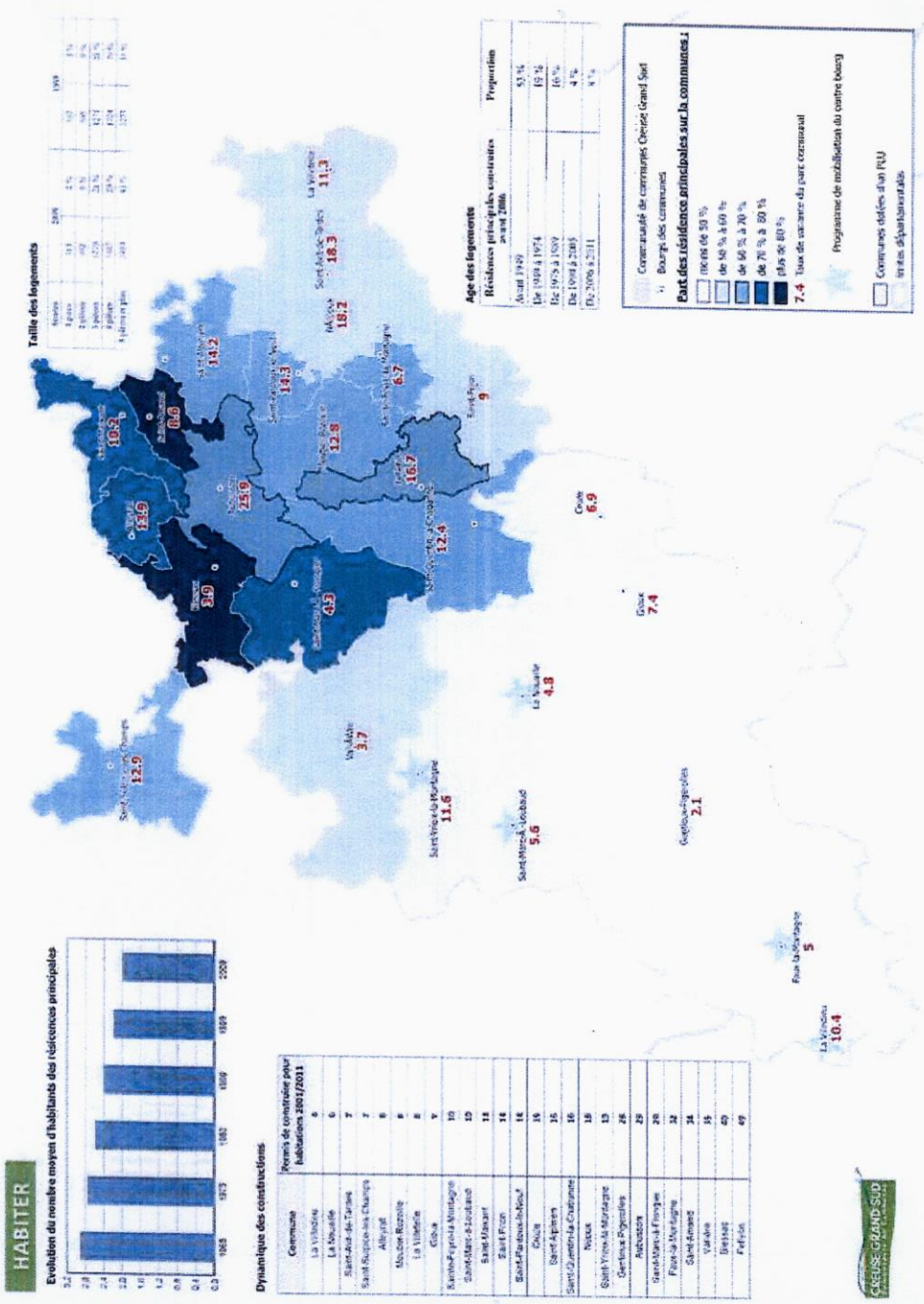

Une politique habitat de la Communauté de communes, en dehors des programmes d'amélioration de l'Habitat portés par le Département depuis 2017, doit être prolongée et intégrée à une politique du logement plus complète, comprenant à la fois des actions sur le logement privé et public.

Une étude sur la mobilisation du bâti ancien vacant en cœur de bourg, financée pour partie par la Caisse des Dépôts et la CC, a porté sur 6 communes du Sud du territoire. Cette opération, mobilisant une partie de la population locale, a permis de proposer des modalités concrètes et circonstanciées d'intervention pour aboutir à la mobilisation du bâti vacant dans chacun des bourgs étudiés et des pistes structurelles pouvant constituer le fondement de politiques publiques locales de redynamisation des bourgs. Cette initiative serait à poursuivre et à conforter notamment sur les communes les plus rurales de Creuse Grand Sud.

LOGEMENT

19 ANS

L'ancienneté moyenne d'emménagement dans le logement pour la CC Creuse Grand Sud, contre 17 pour Aubusson

67 %

La part des propriétaires de leur logement, contre 59% au niveau national

15 %

Le taux de logements vacants (8% pour la France), soit un total de 1 451 logements sur les 9 529 de l'EPCI

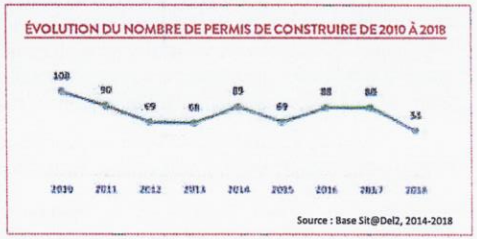

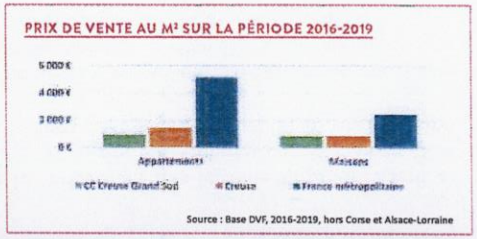

CONSTAT >> Malgré des dispositifs d'amélioration de l'habitat et de valorisation du patrimoine bâti, le logement est un domaine sur lequel des efforts restent à faire. Une vision plus globale est nécessaire par l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat, la question de l'habitat devant être traitée conjointement à l'étude de l'aménagement urbain (lien avec PLUi).

ENJEU >> Lutter contre l'habitat indigne, traiter la vacance, améliorer les performances énergétiques des logements, permettre l'accession à la propriété de logements répondant à la demande.

1.3.2 - LA MOBILITÉ PEUT APPORTER DES RÉPONSES EN TERMES DE LIEN SOCIAL, SANTÉ, DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

> Une offre de transport à la demande à conforter :

La commune est traversée d'est en ouest par la route D 941 (Limoges – Clermont-Ferrand). Elle est desservie par 4 lignes routières TransCreuse du Conseil Départemental et également desservie par différents réseaux TER (rail ou route). Il n'existe pas encore de service de transport à la demande sur l'ensemble du territoire intercommunal qui reste particulièrement enclavé. Deux trajets sont actuellement proposés à la demande, et confiés à un prestataire pour une desserte depuis le sud du territoire vers Eymoutiers et Felletin. **Une étude réalisée en 2014/2015 a proposé l'extension de cette offre de service** à l'ensemble de Creuse Grand Sud (7 lignes desservant l'ensemble des 26 communes). Toutefois, ces préconisations ne sont pas opérationnelles, les coûts de fonctionnement paraissant à ce jour rédhibitoires (en régie ou en marché). **Elles seront de nouveau soumises au débat lors de l'élaboration du projet de territoire.**

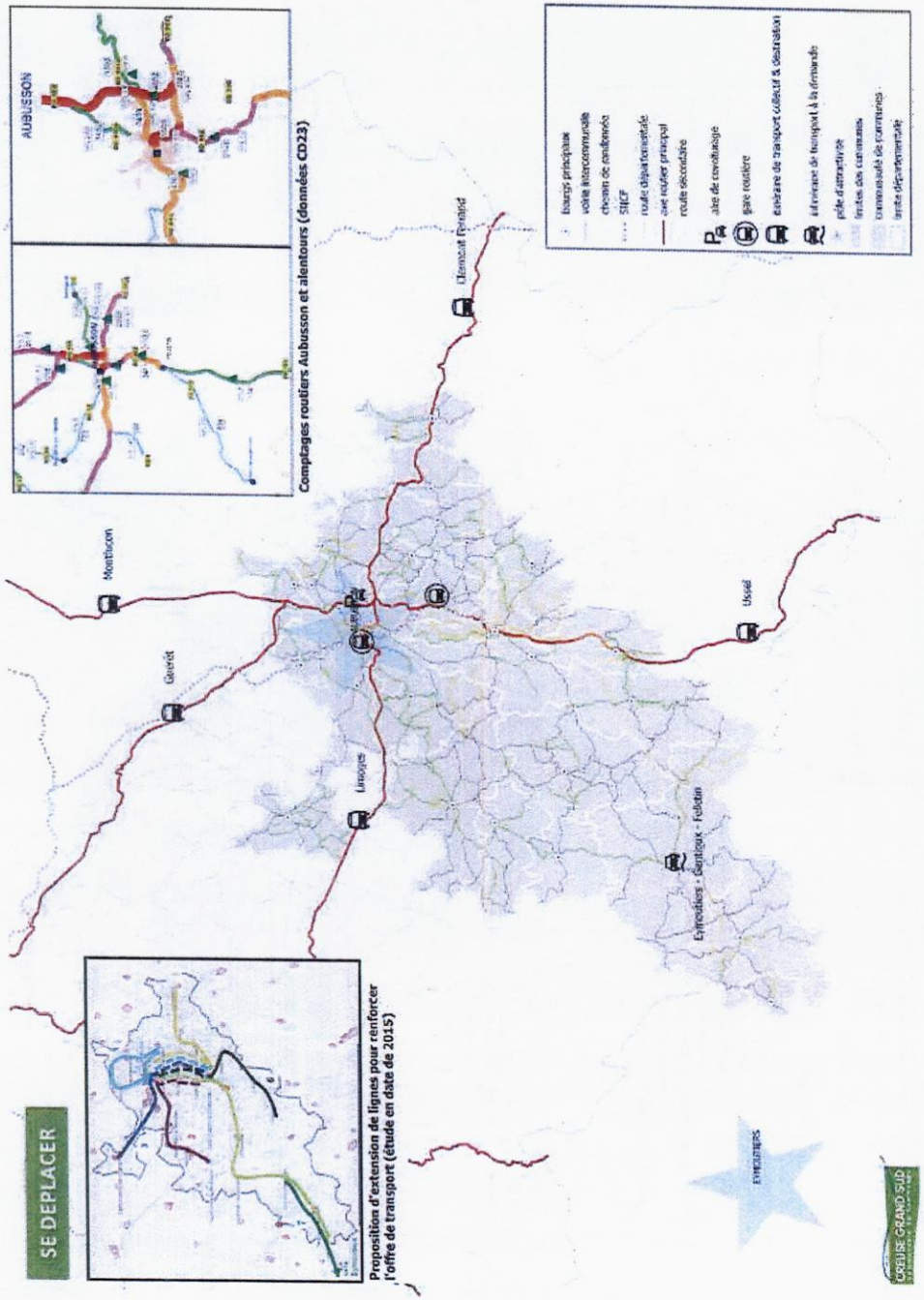

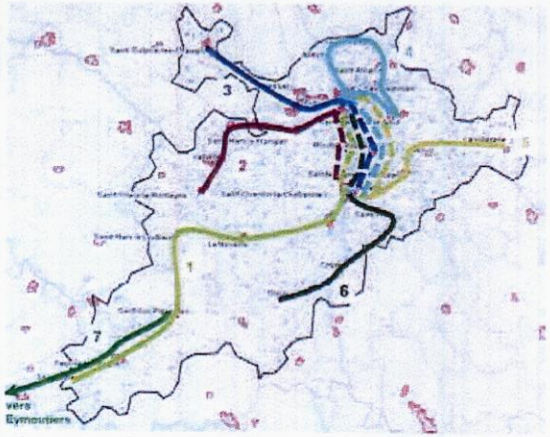

Proposition d'extension de lignes desservant l'ensemble du territoire – Etude 2015

À noter que les habitants des communes inclues dans le PNR de Millevaches peuvent bénéficier depuis décembre 2016 dans le cadre du dispositif « du jus dans les pédales» de prêt gratuit (de 7 à 15 jours) pour tester l'utilisation de vélos à assistance électrique pour leur trajet domicile-travail. Une nouvelle flotte de 20 vélos est à disposition pour de location avec tarifs attractifs, de 2 mois à un an (280 € l'année).

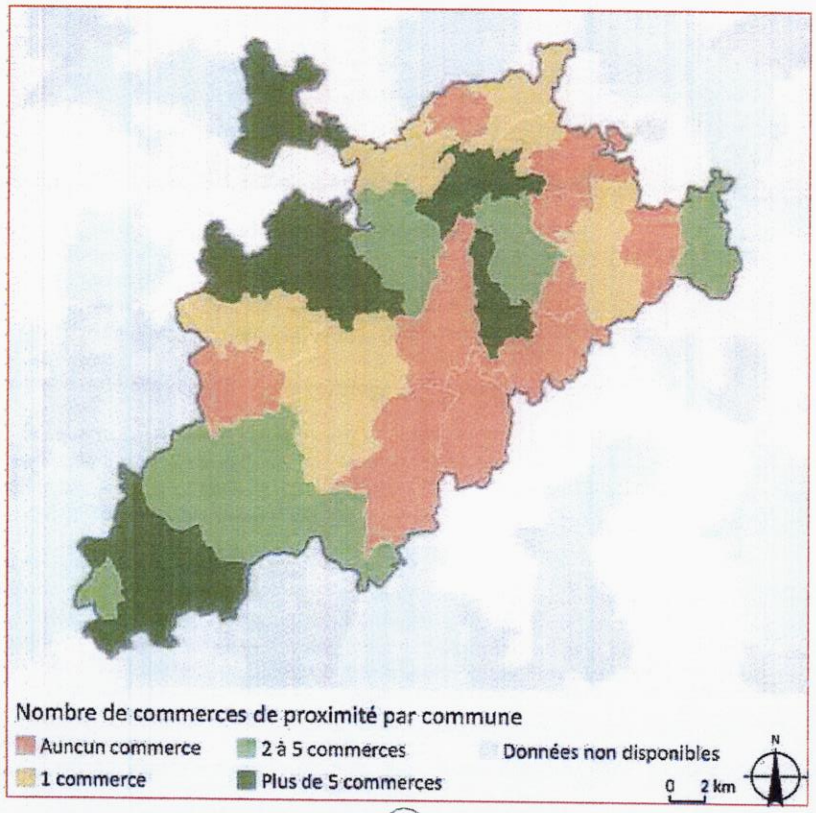

INSEE, 2011-2016

VIE LOCALE

929
Le nombre d'associations pour la CC Creuse Grand Sud enregistrées au sein du Répertoire National des Associations*

23 %
La part des habitants ayant une licence sportive, contre 25% pour Aubusson

104
Le nombre total de commerces de proximité** enregistrés au sein de la Base Permanente des Équipements

> Le lien social chez les personnes âgées et les jeunes :

Les acteurs sociaux (privés et publics), œuvrent au développement du lien social : Aubusson et Felletin animent un CCAS. D'autres lieux sont labellisés « Espace de Vie Social » par notre partenaire CAF et maillent le territoire de points de solidarité, de mixité et de rencontres (Aubusson, Faux, Gentioux...).

La politique volontariste de la communauté de communes en matière de Petite-Enfance Jeunesse a permis depuis plusieurs années, de développer un réseau de structures d'accueil sur tout le territoire. Ces lieux sont indispensables pour assurer un lien et une solidarité sur Creuse Grand Sud.

De même, le développement du réseau lecture publique permet de renforcer l'offre de service intergénérationnel sur le territoire. Deux sites majeurs composent actuellement la médiathèque intercommunale Creuse Grand Sud : Felletin et Aubusson (41 455 documents proposés). La médiathèque fonctionne avec un fonds propre complété par les documents de la Bibliothèque Départementale de Creuse. Le réseau de « Lecture Publique », développé depuis 2015 permet la mutualisation d'un catalogue unique sur 8 communes (Vallière, Gentioux, Faux-la-Montagne, St-Sulpice-les-Champs, Gioux et La Villetelle). Cette extension de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire est développée à moyens humains constants.

Par ailleurs, le tissu associatif est très dense et actif sur le territoire (plus de 200 associations), proposent des activités sociales, sportives et culturelles variées, réparties sur le territoire. Ces structures sont d'ailleurs une source importante d'emplois. Pour exemple, Faux-la-Montagne, compte plus de 40% de ces emplois dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, en grande partie dans ses associations.

Toutefois, le livre blanc des états généraux de la jeunesse à Aubusson, réalisé entre 2008 et 2010, pointe les difficultés d'accès à cette offre.

> La problématique de l'accès aux soins :

En 2011, l'ORS du Limousin constate *« un cumul d'indicateurs péjoratifs tant sur le plan sociodémographique (population âgée, exode des jeunes, faiblesse de l'activité économique, faiblesse des revenus, voire précarité, enclavement de très larges secteurs du territoire, isolement social) que sanitaire (surmortalité, en particulier surmortalité évitable liée aux comportements : consommation d'alcool et de tabac, alimentation, hygiène de vie...) »*. Et de conclure : ***« l'un des enjeux majeurs pour ce territoire enclavé sera de garantir l'accès aux ressources sanitaires [...] et l'accès aux soins de santé primaire ».***

L'existence d'un contrat local de santé, autour du centre hospitalier d'Aubusson, et deux associations de professionnels de santé (ADRES et ASPL-BA) engagées dans des projets de santé sur le territoire permettent **de travailler à un maillage des soins sur le territoire et renforcer la captation des professionnels de santé en vue de renouveler la population des soignants.**

> Accès à l'emploi - la mobilité comme postulat :

Le nombre de personnes résidant et travaillant à Aubusson a baissé entre 2011 et 2016 (de 1 238 à 1 130 personnes, (expliqué en partie par une baisse du recours au travail en intérim, qui a conduit à

la fermeture de l'agence Manpower). Les actifs de la commune travaillent à plus de 30 % hors commune (voire hors département).

La Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Arrondissement d'Aubusson a mené une étude en 2011, et identifié la mobilité comme le principal frein au retour à l'emploi. Une réflexion est en cours actuellement pour développer plus amplement un Télécentre au sein de cette structure, corollaire de la pépinière d'entreprises, générant de la création d'emplois, de l'implantation d'activités nouvelles, et ayant un impact sur le déplacement de salariés, dans un immeuble où quelques espaces encore inoccupés le permettent encore.

Dans le cadre du schéma de mobilité porté par le CD23 dans le dispositif TEPCV, les personnes en recherche d'emploi et bientôt les travailleurs à faible revenu pourront bénéficier d'une flotte de véhicules, avec ou sans permis, et de scooters, électriques ou thermiques, gérée par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Ouest Creuse (pour tout le département).

> Développement économique - des solutions logistiques à imaginer :

Sur un territoire où 9,5 % des emplois sont du secteur agricole, la question de la valorisation des productions locales et de leur commercialisation se pose. En plus d'un travail de fond sur la promotion et la mise en place de circuits courts, c'est la distribution des produits qui importe sur un territoire aussi peu dense (points de vente, logistique de distribution). D'une manière globale, **des solutions innovantes doivent améliorer la distribution de tous biens de consommation.**

CONSTAT >> La densité du territoire intercommunal est faible, et notamment sur le plateau de Millevaches. La question de la mobilité est au centre des questions sociales, des questions de santé, et d'accès à l'emploi, notamment parce qu'Aubusson concentre une grande partie des services et équipements en question.

ENJEU >> Prévoir la mobilité des personnes et des biens pour garantir une équité d'accès aux services.

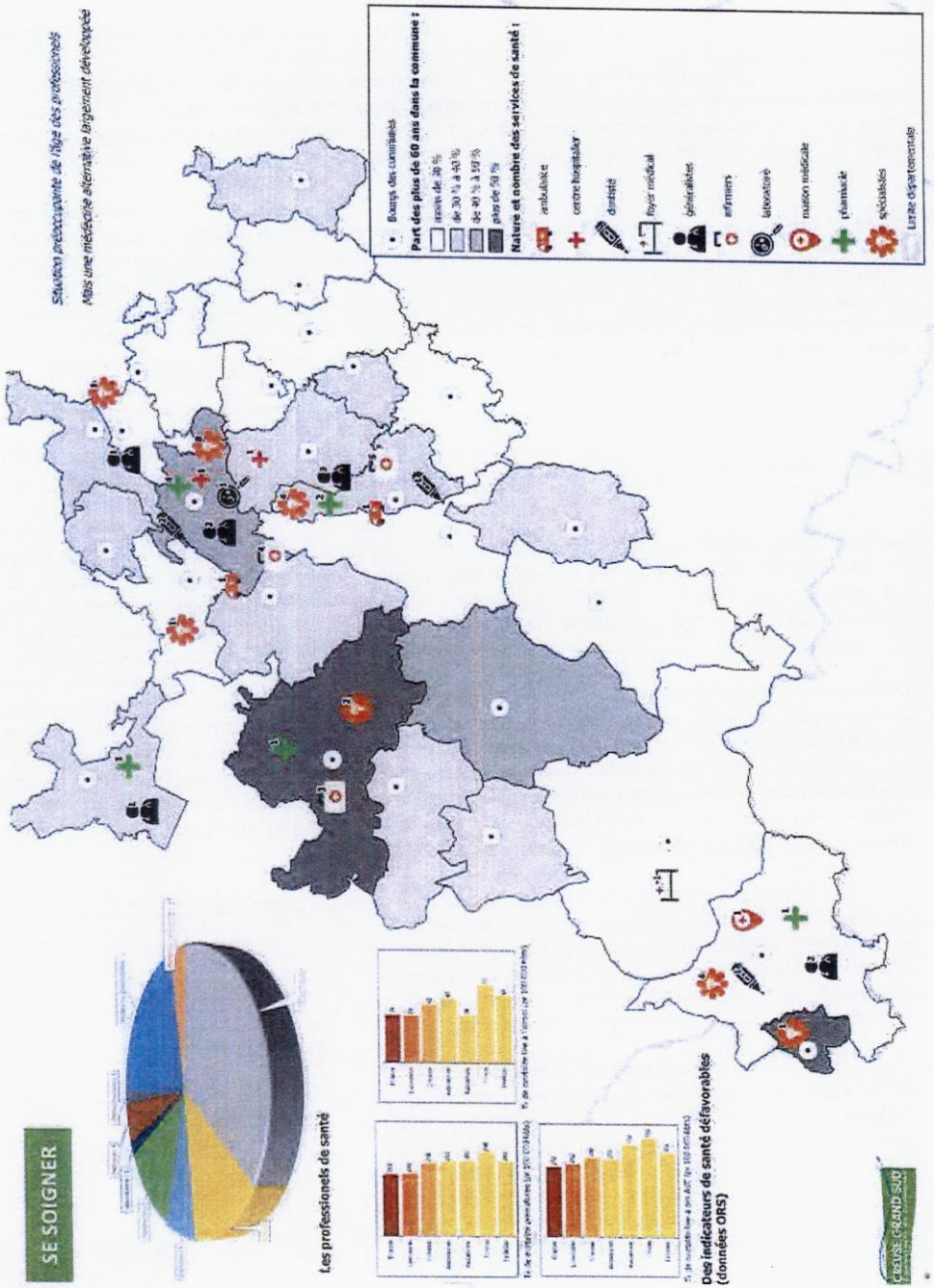

1.3.3 - URBANISME ET PAYSAGE : DES COMMUNES SENSIBILISÉES AUX PROJETS STRUCTURÉS

> La réglementation en vigueur :

Deux communes sont dotées d'un PLU (Aubusson et Felletin), dix autres communes étaient régies par un POS, aujourd'hui abrogés. Par ailleurs, si tous les bourgs de la Communauté de communes ont au moins un bâtiment classé ou inscrit « Monument Historique » et sont soumis à la réglementation de périmètre de co-visibilité (500 mètres autour du site protégé), Aubusson est réglementé par une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) qui s'est automatiquement transformée en SPR, Site Patrimonial Remarquable (par la mise en application de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine [loi LCAP du 07 juillet 2016]) qu'il conviendra de compléter par un PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) en autre, pour réviser son périmètre et intégrer celui des Monuments Historiques non inclus dans le SPR.

> Un territoire initié à la question de l'urbanisme et du paysage :

En 2010, la DREAL Limousin prenait Felletin pour exemple dans le cadre d'une réflexion sur les « Villes intermédiaires durables » en Limousin en identifiant trois enjeux : RELIER (conforter les relations avec l'extérieur, lier la ville et son environnement proche), REUTILISER (restaurer l'envie d'habiter en centre bourg) et RECOMPOSER (étendre les qualités du centre et créer de la valeur), la finalité étant d'une part d'accentuer la politique de revitalisation démographique sans générer de pression foncière, d'autre part d'enclencher un cercle vertueux de création de valeur, mais aussi de gérer ce processus de développement de manière économe et durable.

Outre Aubusson et son schéma d'aménagement urbain, plusieurs communes ont mené depuis quelques années des études de revitalisation des centres-bourgs (Felletin), de mobilisation des locaux vacants en centre-bourg (ancien Plateau de Gentioux), d'urbanisation de terrains en entrée de bourg (Gioux) ou encore des études d'urbanisme (Gentioux-Pigerolles). Vallière a accueilli des étudiants de l'École Nationale du Paysage de Versailles pour mener une réflexion similaire en 2014. Néoux a réalisé en 2018 un aménagement du centre bourg (y compris enfouissement des réseaux et mise en place d'un assainissement collectif en cours) et encore la Halle communale de la Nouaille, sortie de terre en 2019. Enfin, Moutier-Rozeille va accueillir 15 étudiants designers éco-responsables du 15 au 21 février 2020. Ils investiront la commune, en immersion totale pendant une semaine et restitueront leurs travaux relatifs à l'état des lieux et espaces communs. La soirée du samedi 15 février présentera le programme composé d'ateliers participatifs, speed-meeting, co-conception avec les habitants.

L'éco-quartier du Four à pain de Faux-la-Montagne a été primé à l'appel à projet de l'éco-quartier 2009, au palmarès des projets ruraux, grâce à une démarche innovante en milieu rural en cherchant à réinventer le « Vivre Ensemble ». Ce projet a été élaboré par un collectif réunissant habitants actuels et futurs, collectivité, acteurs économiques... afin de permettre l'accessible à l'écoconstruction pour tous. Il a servi d'effet levier sur le territoire et au-delà. Depuis plusieurs communes, dont la Villedieu, réfléchissent à cet outil d'attractivité du territoire.

Ces différents temps de réflexion ont permis d'aboutir à une certaine maturité, avec des processus distincts d'une commune à l'autre. Le territoire est prêt, aujourd'hui, à travailler à l'échelle intercommunale pour faire de l'aménagement urbain un outil et non une fin, dans l'optique globale d'une structuration du territoire permettant d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'attirer de nouvelles populations. Les communes ne sont plus en concurrence les unes par rapport aux autres, mais sont complémentaires

CONSTAT >> 2 communes sont dotées d'un PLU, les autres dépendent du RNU. Toutefois, à l'échelle intercommunale, une réflexion globale est engagée sur les aménagements de bourgs et l'installation d'activités. L'élaboration d'un PLUi permettra de poser un cadre global et stratégique en termes d'aménagement urbain.

ENJEU >> Garantir l'équilibre entre les pôles et déterminer les zones de développement et reconquêtes du territoire ;
>> Aménager en tenant compte des paysages au sens large (paysages vus et vécus).

1.4 - VISITER, SORTIR ET S'INSTALLER À CREUSE GRAND SUD : L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME, DES ATOUTS POUR VALORISER LE CADRE D'ACCUEIL

1.4.1 - UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À ENCOURAGER NOTAMMENT DANS LA VALORISATION DES RICHESSES ET RESSOURCES LOCALES

Depuis 2009, les actions de développement économique de la Communauté de communes s'inscrivent dans une stratégie de développement qui identifiait 26 actions répondant aux axes « Anticiper », « Aménager », « Structurer », « Animer » et « Organiser ». La plupart de ces actions se sont concrétisées, un certain nombre d'entre elles ont toutefois été réorientées pour s'adapter au contexte local et offrir des solutions optimales. D'autres besoins sont depuis apparus, d'autres méthodes de projet également, fruit de la fusion intercommunale. Le développement économique se base pour les élus sur des actions mesurées et adéquates avec l'aménagement global du territoire.

> Des outils déjà en place qui ont fait leur preuve :

Un certain nombre d'outils sont d'ores et déjà mis en œuvre au service des entreprises, en création ou en développement - la liste est non exhaustive, cette énumération tend à montrer la complémentarité des projets et de l'existant :

1. L'extension des Zones d'Activités Économiques est une action phare de la Communauté de communes, puisque les zones existantes étaient saturées et les entreprises demandeuses (via le Club des entrepreneurs du bassin d'Aubusson-Felletin). L'extension de la Zone Ouest du Mont est terminée : sur les 3 hectares aménagés, **1 seul lot reste à vendre.** Cette opération a été menée dans un souci d'éco-responsabilité, avec rationalisation des traitements d'eaux de pluies et maîtrise des ressources (éclairage urbain et entretien des espaces verts) ;

2. La pépinière d'entreprises 2³ est un outil associatif mutualisé entre quatre EPCI, animé par la CCI, cofinancé par la Communauté de communes Creuse Grand Sud, la Région et les membres de l'association. Cette pépinière d'entreprises est adaptée au territoire rural puisque l'accompagnement se fait avec ou sans hébergement (hors les murs) ;

3. L'aménagement numérique du territoire est pris en compte par la Communauté de communes dans le cadre du « SDAN pilote », porté par le syndicat mixte DORSAL. Les quelques 784 000 € de travaux (2014/2015/2016) ont permis la Montée En Débit de 3 secteurs : Néoux / Ste Feyre la Montagne, St Avit de Tardes / La Villetelle et Gioux / Croze. En décembre 2018, Creuse Grand Sud s'est engagée sur la phase Jalon 1, sur un fond de concours de près de 570.000 € pour l'installation de 4 294 prises sur huit communes réparties autour d'Aubusson (3 558 prises étant sur ce pôle structurant), pour des dates prévisionnelles de mise en service étalées de mai 2019 à décembre 2020. Cette opération d'un montant de près de 43,5 M € portant sur 28 000 prises, a pu se faire grâce aux financements de l'État, la région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Creuse et l'Union européenne, la part restante des Communautés de communes sur la Creuse étant de 8,1 % (une fois les avances de recettes d'exploitation et de commercialisation déduites). La prochaine programmation sur les années 2020-2021 (Jalon 1 bis) portera sur la construction de 1.946 prises. Enfin une dernière phase permettra d'atteindre 100 % des foyers fibrés pour 2025, soit 4.820 prises à déployer sur les années 2022-2023-2024, suivant les priorités établies par les élus de la Communauté de communes. Notons qu'en janvier 2018, le gouvernement a conclu un accord avec les opérateurs « new deal mobile », accord s'appuyant notamment sur le dispositif dit de « couverture ciblée ». Ce dispositif prévoit la mise en service, par les opérateurs, de

nouveaux sites pour améliorer la couverture des territoires mal desservis en téléphonie mobile.

4. La création d'un pôle de compétences « Art Textile-Art tissé » à l'échelle départementale à définir et mettre en œuvre dans le cadre d'une stratégie d'attractivité et de marketing territoriale.

Creuse Grand Sud fait l'objet d'un contrat de dynamisation et de cohésion et d'un protocole d'accord « Territoire d'Industrie » avec la Région Nouvelle-Aquitaine et d'autres partenaires dont l'Etat : le bois, la métallurgie, le design et « Art textile-Art tissé » font partie des filières spécifiques visées.

> Des potentiels d'installation à faire connaître :

L'inventaire des bâtiments vacants (ateliers, hangars...) publics et privés se poursuit. Mais le recensement doit être mieux coordonné afin de le valoriser et de le mobiliser pour répondre au mieux aux demandes des porteurs de projets.

D'autre part, la Communauté de communes a acquis une friche industrielle en plein cœur d'Aubusson, sur 1,5 ha. **La reconquête de la friche dite de Sallandrouze** (ancienne manufacture de tapisserie, démolie et dépolluée), offre la possibilité d'implanter de nouvelles activités dans les bâtiments qui ont été conservés mais nécessitent une très importantes rénovation et une mise aux normes qu'il conviendrait d'évaluer. Le terrain quant à lui, pourrait accueillir des constructions nouvelles (Extension de l'EHPAD, cinéma,.....). Cette offre dans la ville, à proximité de la Cité de la tapisserie, de la piscine, génératrice de flux touristiques reste à étudier de près. **Cette opération, nécessitant un investissement conséquent et n'étant pas en adéquation avec les possibilités de l'EPCI, est envisagée pour après 2020.**

> L'animation territoriale - un levier de développement économique :

Selon ses statuts, la Communauté de communes peut agir pour le maintien de certaines activités en l'absence d'initiative privée. Il s'agit pour l'EPCI de ne pas agir par opportunité et de préserver un équilibre des services sur le territoire.

Ainsi, la communauté de communes s'est engagée depuis quatre ans dans **une démarche de construction d'offres d'activité**, méthode testée depuis 20 ans en Rhône-Alpes pour le développement local des territoires ruraux. Le principe de cette démarche est qu'il n'y a pas de développement rural sans création d'activités génératrices de revenus et que tous les territoires possèdent des potentiels à travailler (local vacant, ressource mal valorisée, envie collective, besoins non satisfaits...). Le but de ce travail est donc de proposer des offres d'installations économiques (émergentes, en construction ou existantes), répondant aux besoins et potentiels du territoire, à des habitants souhaitant créer une activité ou à des personnes souhaitant venir s'installer. L'appui méthodologique proposé aux communes se veut être notamment un outil de valorisation des spécificités et initiatives locales, participant à l'attractivité du territoire. C'est une démarche qui permet de repenser la notion de services et de commerces de proximité, en laissant la possibilité de créer de nouvelles activités, dans leur forme (organisation, portage...) et leur définition (pluriactivité, nouveaux usages...), en anticipant sur les besoins de demain. **Basée sur l'animation, cette démarche nécessite des moyens en ingénierie pérennes.**

En matière d'économie agricole, l'EPCI s'est engagé depuis 2013 dans une **stratégie de relocalisation de la consommation alimentaire.** L'objectif est de mieux valoriser les ressources agricoles locales en vue de renforcer des productions existantes et/ou de créer des offres d'activités agricoles, répondant aux besoins alimentaires du territoire. Si les actions menées jusqu'à présent ont porté sur les volets consommation et distribution ont fait leur preuve, il s'agit aujourd'hui en complément d'agir sur la production agricole locale, et en particulier la mobilisation du foncier agricole. Une stratégie a été définie avec plusieurs partenaires du monde agricole, sur les 3 prochaines années, et nécessite pour sa

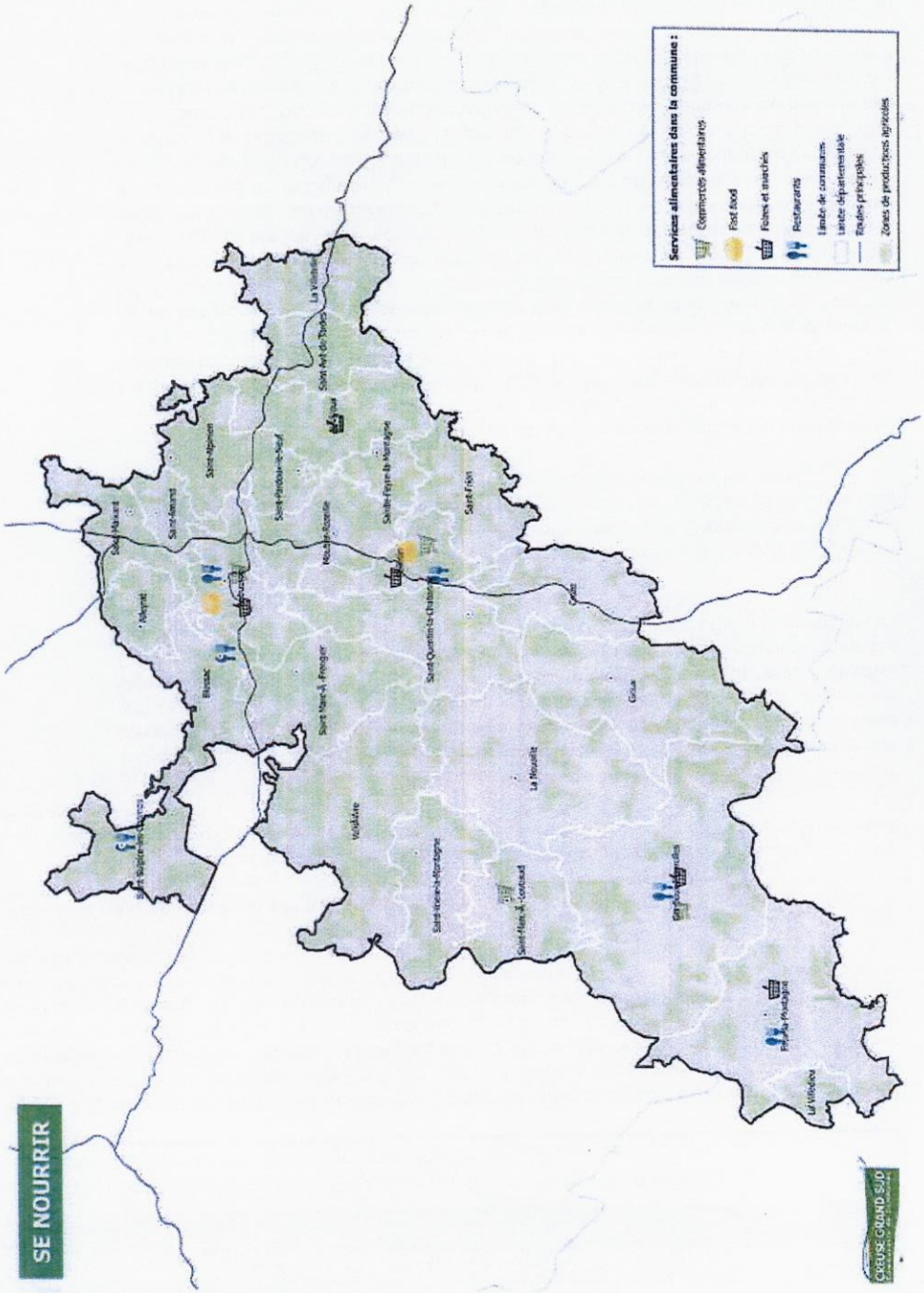

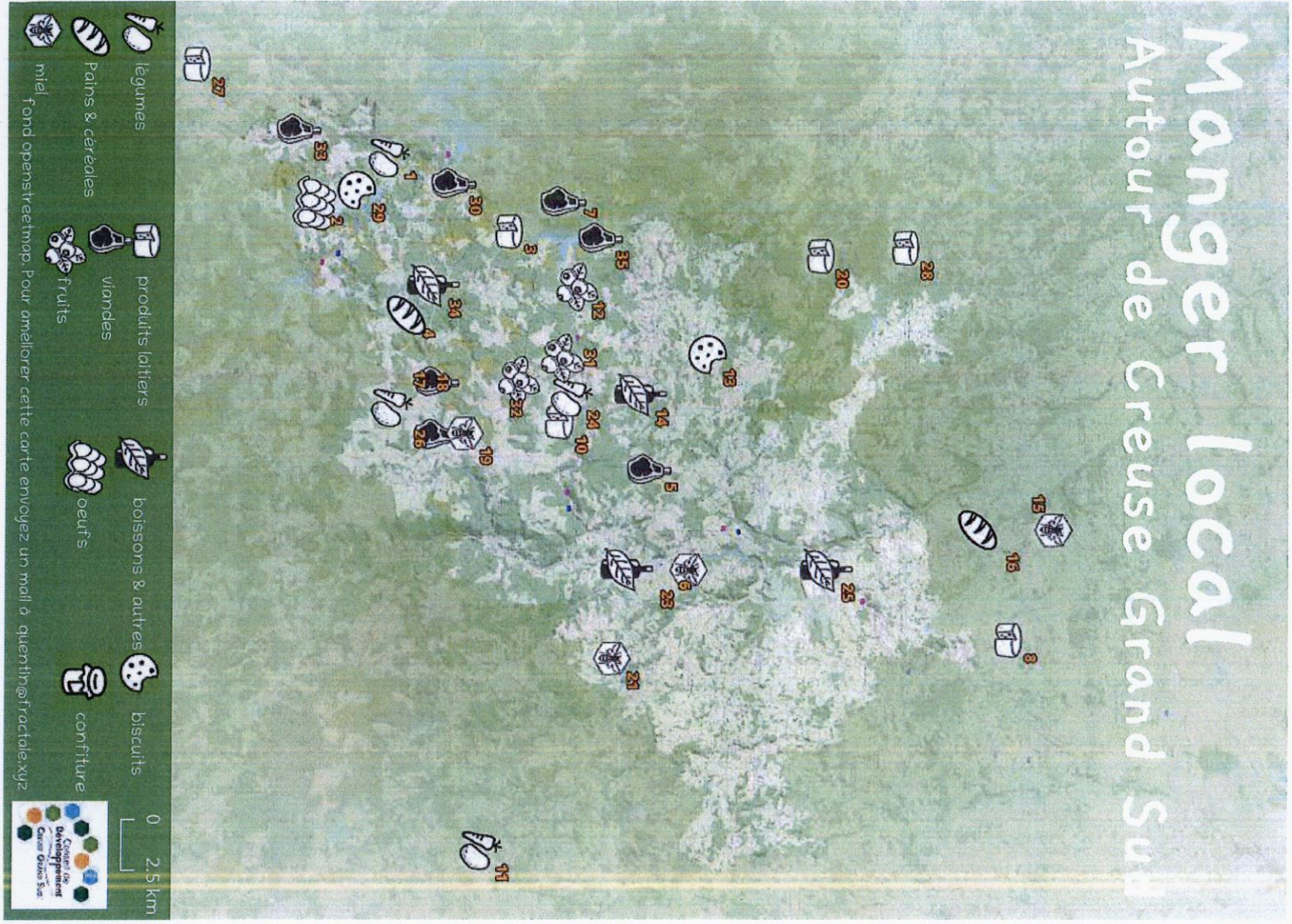

N°	Nom de la structure	Téléphone	Adresse	Adresse mail	Activités	Productions
1	Ane et p'tits ronds	06 80 94 34 89	Le Montell 23340 Faux la Montagne	anesetptitsronds@illco.org	Légumes	Légumes, conserves
2	Œufs de Millevaches	06 08 78 25 11	Arzaillers 23340 FAUX-LA-MONTAGNE		Œufs	Œufs plein air fermier, miel
3	Ferme de la Callune	06 64 10 78 62	Les Salles 23340 Gentioux-Pigerolles	fermedelacallune@gmail.com	Produits laitiers	Yaourts, fromages de chèvre, formages de brebis
4	Le Fournil des 4 Roux	06 99 10 78 89	La Lézioux 23340 Gentioux-Pigerolles	sibert@mailoo.org	pains & céréales	Pains, Biscuits, pâtes
5	Guillaume Pardanaud	06 76 11 56 13	Le Montoulier 23500 ST Quentin la Chabanne	guillaume.pardanaud@gmail.com	Viande bœuf AB	Bœuf ou veau AB : rôti, blanquette, escalope, bourguignon, daube, saucisses, paupiettes + verrine de bourguignon cuisiné Sous vide
6	Brasserie de la Creuse (Félis)	05 55 66 98 03	Route des Ateliers 23500 Felletin	info@brasseriedelacreuse.com	Boissons et autres	bières Félis
7	Anthony Buys		VERGNOLAS 23460 Royère-de-Vassivière	buysanthony@yahoo.fr	viandes	Moutons, terrines
8	EARL Poutard	05 55 83 30 33	LES VERGNAUDS 23130 PUY-MALSI		produits laitiers	Fromages de chèvre et vache
10	Bernard Bigliardi	05 55 66 06 84	Lavaud 23500 La Nouaille		Produits laitiers	Tomme de brebis (Le Nouaille)
11	L'engraineuse & Anne soup' (KARINE LACHAUD)	06 27 66 72 76	LA VILLETTE - 23260 SAINT AGNANT PRES CROCQ		Légumes	Légumes, semences
12	Le verger de Cessinas	05 55 66 09 18 - 06 58 03 58 72	route de royère	michelle.mas-de-felx@wanadoo.fr	petits fruits marque PNR	confitures, gelées, myrtilles fraiches, nectar, compote, pâtes de fruit
13	Chocolaterie 1000 Cabosses	0682772167	8 gde rue 23120 Vallière	chocolaterie1000cabosses@gmail.com	biscuits et chocolat	Chocolat artisanal
14	La 23	06 82 42 91 90	murat, 23120 Vallières		Boissons et autres	bières
15	Le Fournil de Maneraud				pains & céréales	pains
16	Francis Audouze		St Médard		Miel	miel
17	Verdures	07 86 26 48 79	Pigerolles	verdures.pigerolles@gmail.com	Légumes, primeurs AB	Pommes de terre, courges, salades, courgettes, aubergines
18	Gaec du Barry	06 65 03 42 74	Pigerolles	gaecdubarry@gmail.com	Volailles AB	Poulets, rillettes de poulets Pintades, canettes, pâté de foie de volailles
19	Gilles Courty		Les Farges 23500 Gioux	courty.gilles@wanadoo.fr	Miel	Miel
20	GAEC La clairière	06 48 70 87 86	le combaro 23 250 Chavannat		produits laitiers	Fromages de chèvre, savons, confitures
23	David Tournois	06 07 50 50 23	Rue du Four 23500 Felletin	david.tournois@gmail.com	Miel	miel
24	Lo vargier dau bralau (Jean-Marie Caunet)	05 55 66 02 06/ 06 78 27 54 42	Le Bourg	caunet.lanoalha@orange.fr	Légumes	Légumes, conserves
25	Brasserie du Plateau	05 55 67 51 37	Rue Jules Sandeau		bières, limonades	bière 1000vaches
26	GAEC Chatoux Jeanblanc Pichon	05 55 67 90 68	Pigerolles 23340 Gentioux-Pigerolles	lafermebiodepigerolles@gmail.com	ovins, porcs et bovins AB VD et transfo à la ferme	Porc, bœuf, Agneau, Canard, Charcuterie/Viande, myrtilles sauvages
27	Ferme Chez Thivaud	06 25 07 41 91	Chez Thivaud 87120 Nedde	pichclem@aol.com	produits laitiers	Fromages de vache, yaourts
28	La ferme des Sources		Le Bournazaud		produits laitiers	Fromages de vache, yaourts
29	Biscuiterie du Plateau	05-55-64-49-93	Le Bourg		biscuits AB	
30	Ferme de Lachaud	05 55 64 54 37	Lachaud 23340 Gentioux-Pigerolles	fermedelachaud@riseup.net	ovins (saucisses merguez et découpe) AB	ovins (saucisses merguez et découpe)
31	Ferme de Jean-Pierre BENEIX	05 55 66 01 42	La Ribiere	beneix.jean-pierre@neuf.fr	petits fruits AB	confitures, gelées, myrtilles fraiches
32	Bernard Jeanblanc	02 55 66 45 59 /06 89 87 98 06	Maisons 23500 LA NOUAILLE		petits fruits	petits fruits
34	Bière en chantier		Le Bourg 23340 Gentioux-Pigerolles	biereenchantier@ouvaton.org	Boissons et autres	Bières, limonades

mise en œuvre des moyens humains et des investissements ciblés.

L'Économie Sociale et Solidaire est une composante majeure du développement économique du territoire. Face aux contraintes d'un territoire rural, certains porteurs de projets innovent, se forment et s'associent aux habitants de longue date pour mettre leurs compétences au service du territoire. Ces activités basées sur les ressources et les besoins locaux créent du lien et se développent en circuits courts, pas uniquement dans l'agriculture : construction, logement, formation, culture, traitement des déchets (bureau d'études en phyto-épuration Aquatyris, ressourcerie Court-circuit). En témoignent aussi la présence de tiers-lieux répartis sur l'ensemble du territoire (Gentioux, Faux-la-Montagne, Croze, Felletin, Aubusson...) qui offrent des perspectives de développement économique (économie collaborative, bureaux partagés...).
Un soutien technique semble indispensable pour accompagner ces initiatives, mettre en relation et pérenniser les emplois de ces composantes économiques.

L'accueil de nouvelles populations est le seul moteur de croissance du territoire. Depuis le 4 novembre 2019, Creuse Grand Sud s'est donc dotée d'une « Mission Accueil-Attractivité » au sein de son service Économie en participant à l'opération « Relevons le défi démographique » cofinancée par l'Union Européenne et l'État (FNADT) « L'Europe s'engage dans le Massif Central » avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Véritable interface entre les nouveaux arrivants et les acteurs économiques, du logement, du cadre de vie, etc... Il s'agit de proposer un accompagnement personnalisé à chaque nouvel arrivant faisant appel à ses services pour des questions de logement, d'informations sur les crèches, les activités sportives et culturelles, l'université, leur recherche d'emploi ou encore la création ou reprise d'une entreprise ... L'objectif est d'implanter durablement de nouvelles familles et couples et de leur proposer un accueil chaleureux et convivial, ainsi qu'une entrée auprès des réseaux du territoire.

CONSTAT >> L'animation de territoire est un véritable levier pour développer la capacité d'innovation du territoire.

ENJEU >> Conforter l'accueil des entreprises, travailler sur la création d'activités en valorisant les ressources locales et nos spécificités.

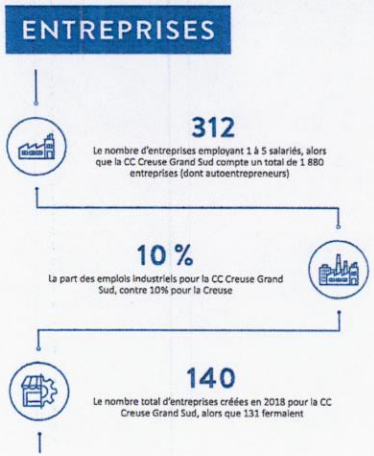

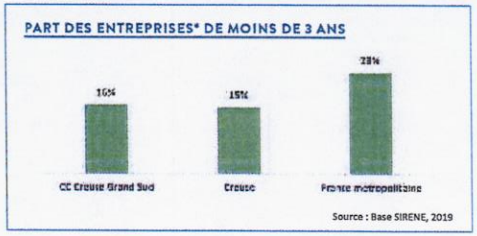

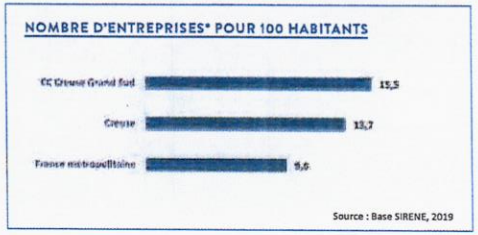

1.4.2 - ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL : SUPPORTS D'UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE LOCALE

La Communauté de communes Creuse Grand Sud s'étend d'Aubusson aux rives du Lac de Vassivière dans le Sud de la Creuse, sur une partie du Parc régional naturel de Millevaches. La quiétude des paysages de forêts, de landes et du bocage creusois font du territoire de Creuse Grand Sud un archétype de la ruralité à la française.

> La Cité de la tapisserie et l'Office de tourisme - un binôme efficace :

Associé à un grand savoir-faire français reconnu à l'échelle internationale, le nom d'Aubusson figure sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. En réponse à cette labellisation, la Cité internationale de la tapisserie a ouvert au public le 10 juillet 2016 et offre un écrin de qualité à ce savoir-faire d'excellence. Elle est classée « deux étoiles » au guide Michelin Tourisme. L'augmentation de la fréquentation touristique due à l'ouverture de la Cité internationale de la tapisserie (38 000 visiteurs/an et qui vise les 50 000) a eu un impact fort et positif sur le chiffre d'affaires des acteurs du tourisme1 (+30 % en moyenne pour le secteur HCR à Aubusson). En avril 2018, le Routard a d'ailleurs publié un guide entièrement consacré au Pays Sud Creusois.

La Cité internationale de la tapisserie a pour objectif d'assurer une médiation renouvelée entre le public et le savoir-faire ; de relancer la création contemporaine en tapisserie d'Aubusson ; de veiller à la transmission des savoir-faire de tissage et d'interprétation à travers la mise en place de formations; d'accompagner et promouvoir la petite filière économique complète et préservée autour de la tapisserie et de ses savoir-faire, partie prenante du luxe à la française.... La deuxième tranche de travaux, visant à doubler la surface d'exposition et des réserves – création d'un atelier de teinture naturelle, vient par ailleurs d'être adoptée en comité syndical. La Cité mène un projet de développement à caractère économique et touristique, éducatif et social, tout à fait déterminant pour ce territoire fragile. Creuse Grand Sud, pleinement impliquée dans la construction et la mise en œuvre de ce projet

Creuse Grand Sud travaille en étroite collaboration avec **l'office de tourisme** (anciennement EPIC intercommunal et qui vient de reprendre une forme associative depuis janvier 2019) **capable de faciliter la diffusion de ces nouveaux flux touristiques sur l'ensemble de son territoire et de valoriser l'ensemble de l'offre touristique. L'Office de Tourisme élabore actuellement la stratégie de développement touristique** de Creuse Grand Sud. Plusieurs propositions concrètes pour développer l'attractivité du territoire, redynamiser les bourgs-centres ou favoriser la mobilité peuvent s'intégrer à un projet de développement plus global comme l'appel à projets régional NOTT (Nouvelle Organisation Touristique Territoriale) qui propose aux territoires néo-aquitains de s'engager dans une réflexion commune d'organisation touristique et auquel nous avons candidaté en décembre dernier. Et c'est dans le cadre de cette coopération que Creuse Grand Sud a obtenu le label « Villes et Métiers d'Art » en décembre dernier.

> La labellisation , conjuguer reconnaissance et visibilité :

Les titres et labels obtenus par le territoire sont autant d'atouts valorisés dans la stratégie touristique de l'EPCI :

> Au XVIIème siècle la ville était « Manufacture royale d'Aubusson » ;
> Aubusson est une commune labellisée « Les Plus Beaux Détours de France » ;
> La tapisserie d'Aubusson est inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'Unesco en septembre 2009 ;
> Les « Tapis et Tapisserie d'Aubusson » bénéficient depuis décembre 2018, grâce à l'action de l'association Lainamac de deux Indications géographiques homologuées par l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) ;
> Felletin est labellisée « Villes et Villages Fleurie » et « Ville Étoilée » (d'autres communes sont

en cours d'acquisition de ce dernier label) ;
> Les Ateliers Pinton, La Manufacture Four, La Manufacture St Jean, L'Atelier A2 SARL situées à Aubusson et Felletin, sont labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant » ;
> Les collections de la Cité internationale de la tapisserie sont labellisées « Musées de France » ;
> Creuse Grand Sud a obtenu le label « Villes et Métiers d'Art » en décembre dernier.

> Circuits et randonnées :

Le Parc Naturel Régional en coopération avec Creuse Grand Sud vient de lancer « **RandoMillevaches** », une application mobile et internet qui offre à tous les randonneurs un outil facile pour découvrir non seulement les sentiers mais aussi les richesses qui les entourent. Aujourd'hui, le site internet en ligne depuis juin 2019, compte 188 circuits de randonnée, 2 vidéos de promotion et 113 itinéraires traduits. À noter aussi l'existance de linéaires locaux non encore versés à GEOTRECK et parfois gérés par les seules communes.

> Équipements sportifs et culturels : un succès populaire à conforter :

Par ailleurs, Aquasud, piscine intercommunale inaugurée en novembre 2015, a accueilli en novembre 2016 son 100 000ème visiteur et s'apprête, dans les prochain mois à accueillir son 300 000ème visiteur.

Le Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson bénéficie du label **Scène nationale** attribué par le Ministère de la culture depuis 1991. Avec 70 autres établissements, il fait partie du réseau national en faveur du spectacle vivant.
Les scènes nationales se voient confier des missions de services publics, comme lieux de production, de diffusion et de développement culturel. La particularité, c'est l'unique scène nationale implantée dans une ville de moins de 10 000 habitants et c'est la seule en ex région Limousin. De nombreux spectacles sont accueillis dans les communes de Creuse Grand Sud, dans les salles socio-culturelles. Cette délocalisation culturelle attirant de nombreux publics n'est possible que grâce au maintien d'équipements adaptés, accessibles et aux normes.

Enfin, si la **médiathèque intercommunale** est basée à Felletin, l'antenne d'Aubusson est localisée au centre culturel Jean Lurçat. Elle ne répond plus aux besoins des usagers (surface, aménagement, accessibilité). Il convient donc de repenser l'équipement en fonction de l'évolution des pratiques des usagers. De même, il faut anticiper le maintien d'une offre qualitative et quantitative, en confortant le réseau de lecture publique et le renouvellement de son catalogue. L'équipe de la médiathèque œuvre dans ce sens au quotidien pour varier les propositions et les interactions (Nuit de la lecture, lectures à la piscine, travail avec des associations locales,...). **C'est aujourd'hui une nouvelle dynamique qui répond à de nouvelles manières d'appréhender le rapport aux livres (papier ou numérique) et leurs espaces de consultation.**

De même, **le cinéma associatif « Le Colbert »**, labellisé Arts et Essais, ne peut pas offrir les services que l'on trouve dans des territoires similaires et n'est pas accessible aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite. Mal isolé, mal chauffé et vétuste, il convient de repenser l'offre sur le territoire avec la réfection et/ou la construction d'un nouvel équipement.

L'aménagement de la friche Sallandrouze, d'un hectare et demi, appartenant à la communauté de communes, implantée au cœur de la ville, permettrait-elle l'implantation de ces équipements ?

> Le patrimoine naturel - des actions étendues à tout le territoire intercommunal :

La communauté de communes Creuse Grand Sud a aussi de nombreuses richesses naturelles reconnues par plusieurs mesures de protection de l'environnement (Natura 2000, ZNIEFF de type 1 et 2,

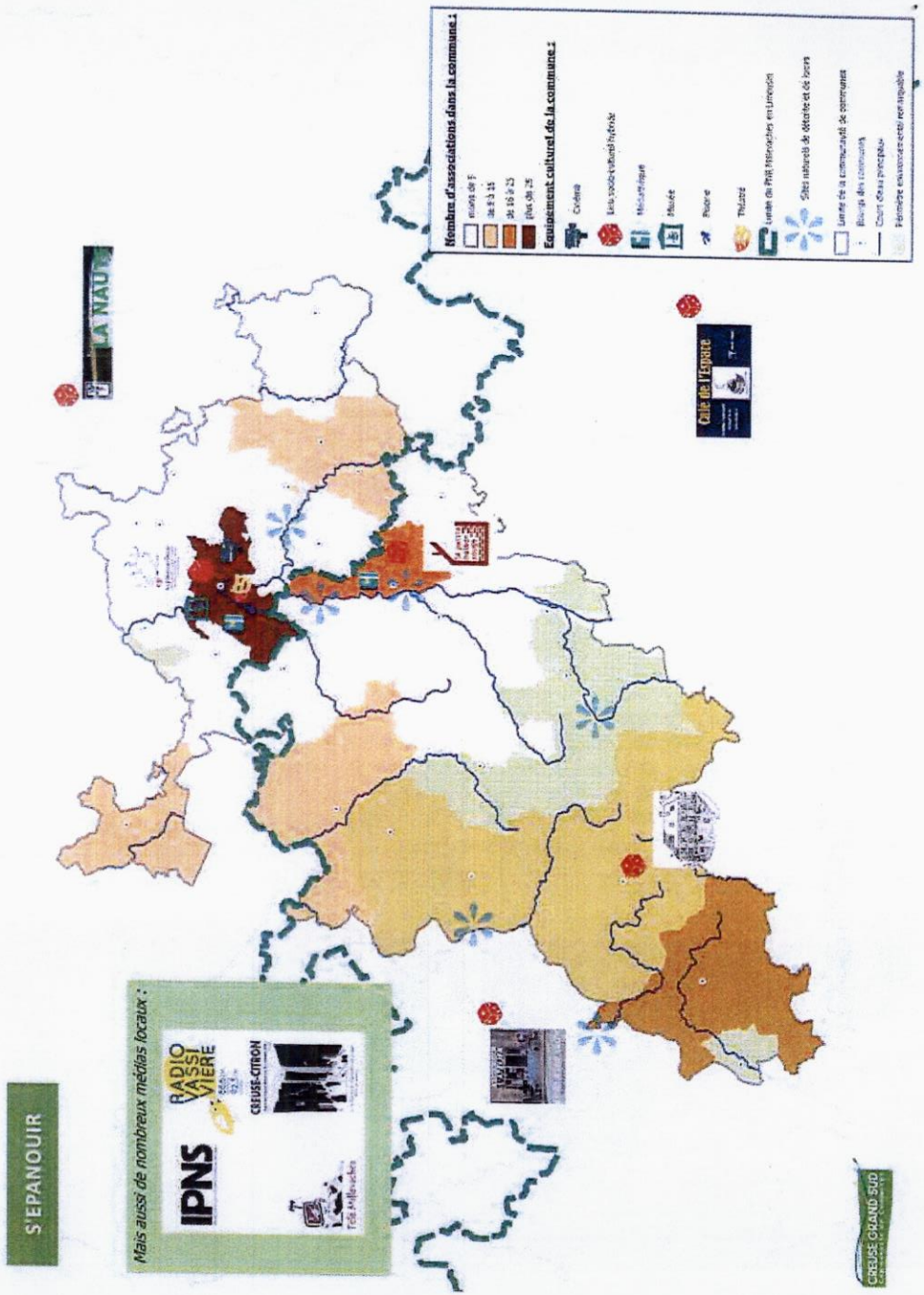

SAGE...). L'EPCI est notamment un territoire d'eau caractérisé « tête de bassin versant ». Son linéaire (880 km de cours d'eau principaux et une infinie de petits ruisseaux) se divise en 3 zones hydrographiques principales contenant pour partie les linéaires amonts des cours d'eau «emblématiques» que sont La Creuse, La Tardes et La Vienne de la Creuse (460 km), de la Vienne (320 km) et du Cher (100 km). La densité de cours d'eau y est telle que l'on ne peut parcourir plus d'un kilomètre sans rencontrer un cours d'eau si petit soit-il. L'hydrologie de ce dense « chevelu » est intimement liée aux nombreuses zones humides. C'est pour gérer et protéger cette ressource en eau que la communauté de communes développe depuis plusieurs années une politique volontariste de restauration et d'entretien des cours d'eau et milieux aquatiques.

Le service Environnement Creuse Grand Sud, nouvellement structuré, assure la mise en œuvre des compétences GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) et SPANC pour construire une gestion favorable de ressource en eau, sujet désormais prioritaire. La politique générale de l'eau vise à envisager une gestion à la fois à une échelle hydrographique du « bassin versant » (loi sur l'eau et les milieux aquatiques – 2006) non calquée sur les périmètres administratifs et dans une logique de transversalité par l'implication des différents acteurs locaux. Et par une implication en faveur d'un patrimoine naturel omniprésent, c'est bien l'ensemble de l'environnement naturel du territoire qui est abordé. Les autres dossiers portés par le service (gestion du Système d'Information Géographique, assistance technique spécifiques aux autres services, assistance externe aux autres structures locales, etc.) contribuent au déploiement d'une approche globale et d'une compétence spécifique dédiée à la préservation et mise en valeur du territoire. Trois projets cohérents et solidaires de gestion de la ressource en eau constituent le fil conducteur de la politique eau du territoire de la communauté de communes :

> engagement du second volet du **contrat territorial Vienne Amont « Source en Actions »** (2017/2021). Le projet vise essentiellement la reconquête de milieux aquatiques clefs : les rivières et les tourbières du plateau de Millevaches notamment ;

> lancement d'une réflexion autour d'un projet sur le bassin versant du Cher ;

> au coeur du territoire intercommunal, la vallée la Creuse fait l'objet d'une attention particulière. La communauté de communes Creuse Grand Sud porte un projet ambitieux à l'échelle de cette vallée emblématique, en s'appuyant notamment sur d'étroits partenariats avec les communautés de communes voisines. **Le contrat Creuse amont** (2018/2022 et doté d'un programme d'actions prévisionnel de 3,5 millions d'euros) **vise à structurer une politique « eau » du territoire à la fois cohérente et solidaire, innovante et anticipatrice.** La ressource en eau et dont découle de nombreux enjeux locaux, est abordée sous tout ses aspects : ressource naturelle et écosystème, usages anthropiques et socioéconomiques, valorisation mais aussi inondation où existe une certaine vulnérabilité, notamment sur la commune d'Aubusson. Le contrat Creuse amont a été officiellement signé en avril 2019 par les 17 partenaires engagés tendit que les premières opérations ont été engagées dès 2018.

CONSTAT >> La piscine intercommunale et la Cité de la tapisserie accueillent depuis leur ouverture un large public. Des aménagements urbains sont nécessaires, mais c'est toute une stratégie touristique locale accompagnée par l'OT qu'il convient de mettre en œuvre afin de valoriser la spécialité du territoire et d'en faire un facteur d'attractivité ;

>> Un patrimoine naturel qui apporte une Haute Qualité Environnementale au territoire mais qui reste fragile, notamment vis-à-vis des changements climatiques.

ENJEU >> Saisir les opportunités touristiques pour attirer de nouvelles populations, communiquer pour attirer et se distinguer ;

>> Conserver et étayer un maillage d'offres de services culturels et sportifs ;

>> Conserver un environnement de qualité, en particulier mieux gérer la ressource en eau.

1.4.3 - UNE IDENTITÉ DU TERRITOIRE À CONFORTER POUR MIEUX ATTIRER

Un service dédié à la communication à la Communauté de communes a été mis en place dès 2012. Il a mis en place des outils de communication pour valoriser le territoire :

> Renouvellement de l'image liée à la tapisserie pour accompagner l'ouverture de la Cité internationale avec la réalisation de photographie et de clips dédiés ;
> Création du site Internet de Creuse Grand Sud (V1 et V2) et de certaines communes dont Blessac, Saint-Alpinien et accompagnement technique pour de nombreuses autres ;
Magazines déclinés à l'échelle intercommunale ;
> Présence active et référente sur les réseaux sociaux ;
> Organisation de « rencontres territoriales » ;
> Rencontre régulière des secrétaires de mairie et des agents de la communauté de communes ;
> Partenariat avec les médias locaux (Télémillevaches et Radio Vassivière) et PQR ;
> ...

Creuse Grand Sud doit mener une réflexion sur la stratégie de communication afin de développer la connaissance du territoire vers l'extérieur (une image attractive et e-attractive) mais aussi et d'abord vers le territoire (interconnaissance et solidarité territoriale). Le sentiment d'appartenance à un territoire, sa conscientisation n'étant pas une simple question administrative, il semble important de travailler et d'informer sur ce qui lie les usagers, ce qui se passe sur leur territoire, ce qui les rapproche et ce qui pourra à terme contribuer à renforcer la capacité d'innovation du territoire. Ainsi en multipliant et favorisant les actions d'échanges d'informations et d'expériences, la communauté de communes participera à la rencontre entre tous les acteurs de son territoire, par des actions ciblées dans des domaines ou pour des publics spécifiques.
Ce travail s'inscrira pleinement dans la démarche « démocratie participative » souhaitée par l'EPCI. Elle sera à articuler en partenariat avec le volet « communication » de la stratégie touristique locale développée par l'OT et ses partenaires. La stratégie de communication sera pleinement effective à l'adoption d'une feuille de route commune, à savoir le Projet de Territoire Creuse Grand Sud. **La tâche est immense et mérite l'implication de tous.**

CONSTAT >> L'intercommunalité est récente et son identité doit être travaillée pour renforcer l'attachement au territoire et attirer de nouvelles populations.

ENJEU >> Développer un plan de communication pour valoriser la solidarité entre les habitants et promouvoir le territoire.

NOTA BENE : les AFOMs suivant n'ont pas été réactualisé depuis juillet 2019. Ils seront à affiner avec la stratégie définie par le projet de territoire.

HABITAT ET LOGEMENT

ATOUTS

> Des communes qui entretiennent leur parc locatif propre et cherche à développer des projets structurants (éco-quartier de Faux-la-Montagne avec logements sociaux à venir, un éco-hameau en réflexion à la-Villedieu, une maison d'accueil familiale à St-Marc-à-Loubaud, des logements adaptés aux personnes âgées dans les centres bourgs...)

> Des valeurs foncières et immobilières attractives

> Une qualité et diversité du bâti, héritage des maçons de la Creuse, remarquable

> Des opérations en faveur de la valorisation du patrimoine bâti porté de 2005 à 2016 par l'EPCI (320 dossiers) puis depuis 2017 par le Conseil Départemental

> Des études d'urbanisme en centre-bourg sur 6 communes du Sud de l'EPCI pour remobiliser bâti vacant et redynamiser les bourgs

> Des solutions d'accès au logement innovantes, via la SCIC Arban notamment: logement personnes âgées dans le centre bourg, logement passerelle...

FAIBLESSES

> Un parc de logement ancien (64% résidences principales avant 1949) et vacant (12,8%) qui nécessite des opérations de réhabilitation et/ou de démolition importantes. La nécessité de repenser l'aménagement des villages afin d'aérer leur coeur souvent étroit, ne laissant pas passer la lumière, avec des maisons sans jardin...

> Peu d'offre locative décente et adaptée aux besoins des nouveaux arrivants

> Un taux de construction faible (-2/an/commune en moy.) mais laissant des perspectives

> Deux communes dotés d'un PLU,les autres dépendent du RNU limitant la constructibilité

> Le parc de logements est très énergivore et est source de précarité énergétique chez une part importante de la population

OPPORTUNITES

> Une compétence Urbanisme déléguée à l'EPCI depuis mars 2017 permettant d'engager une démarche de PLUi

> Une réflexion sur la pertinence d'un SCOT départemental entre les 7 EPCI creusois

> 100% des maisons ritrées en 2025

> Une mobilisation du Conseil départemental de la Creuse en termes d'habitat indigne et du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

> Un Plan Particulier pour la Creuse traitant de cette thématique

MENACES

> Une déshérence du bâti ancien en centre-bourg notamment, en raison des héritages et/ou coûts de rénovation onéreux

> Risque de précarité énergétique au vu de l'ancienneté du parc de logement

> Deux communes dotés d'un PLU, 24 autres dépendent du RNU limitant la constructibilité

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE:

> Lutter contre l'habitat indigne
> Traiter la vacance
> Améliorer les performances énergétiques du parc de logement
> Faciliter l'accession à la propriété de logement répondant à la demande

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL:

> Accompagner les démarches d'études de redynamisation de centre-bourg, notamment pour mieux penser l'accès aux services
> Encourager le développement de lieux de sociabilité
> Réactualiser et étoffer la base de données des locaux, foncier et logements vacants avec l'aide du réseau des secrétaires de mairies
> Accompagner les actions privées ou publiques de réhabilitation des logements et locaux vacants: mobilisation des partenaires, recherche de financement...

QUALITÉ DE VIE, AMÉNITES, CULTURE ET LOISIRS

ATOUTS

> Un territoire de solidarité, de contemplation (lumière, paysages, environnement...), éloigné des centres urbains agités.

> Une vie organisée autour de villes et villages (de 3400 hab. à 49 selon les communes) où l'on trouve un tissu artisanal et commercial de qualité, et des lieux de cohésion sociale (marchés, espaces de vie sociaux, place...)

> Des équipements structurants et la richesse du patrimoine - supports d'une stratégie touristique locale :
- la cité de la tapisserie et l'Office de tourisme, autour de la Tapisserie d'Aubusson savoir-faire reconnu par l'UNESCO ;
- une scène nationale au théâtre de Jean Lurçat à Aubusson ;
- un réseau de médiathèques intercommunales ;
- une piscine intercommunale Aquasud ;
- un cinéma associatif à Aubusson ;
-un patrimoine naturel préservé: Lacs de Vassivière et de Lavaud-Gelade, milieux naturels préservés, paysages du PNR de Millevaches... et encore territoire d'eau bénéficiant d'une politique de l'EPCI autour de 32 zones hydrographiques de la Creuse, de la Vienne et du Cher

> Des valeurs foncières et immobilières attractives

> Un réseau associatif dense (+ 200 associations) dans tous les domaines dont le loisir et la culture

> Développement des circuits courts alimentaires

> Un patrimoine naturel qui fournit une Haute Qualité Environnementale.

FAIBLESSES

> Des habitants qui véhiculent une image négative de leur territoire

> Une desserte ferroviaire et routière (déclassement de la D941) insuffisante

> Une dépendance énergétique importante (transport, logement, ...)

> Centre-bourgs à aménager pour avoir des espaces de rencontre et éviter l'isolement géographique de certaines personnes. L'actuelle occupation de l'espace (habitat dispersé et isolé) rend les populations fragiles (personnes âgées...) très vulnérables et ne prépare pas le territoire aux grands enjeux (accroissement important du coût des énergies...)

OPPORTUNITES

> Des habitants sensibles à la consommation locale (alimentaire, bois...)

> Politique énergétique de l'EPCI en cours de réflexion, pour notamment des projets citoyens de production, en lien avec le PNR de Millevaches (TEPOS)

> Un aménagement du territoire à réfléchir dans le cadre du futur PLUi, pour préserver les espaces et organiser les usages

> Un Plan Particulier pour la Creuse traitant de cette thématique

> Manque de loisirs pour les 12-25 ans

MENACES

> Vieillissement et perte de population entrainant une baisse des activités associatives

> Baisse des aides au réseau associatif qui attire et emploi pourtant une population jeune et fortement diplômée.

> Banalisation des paysages et des milieux naturels par une exploitation non raisonnée des ressources locales (bois, eau...)

> Grande fragilité vis à vise du changement climatique et notamment vis-à-vis de la ressource en eau.

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE:

> Garantir l'équilibre entre les pôles et déterminer les zones de développement et de reconquête
> Conserver et déployer un maillage d'offres de services culturels et sportifs sur le territoire
> Aménager en tenant compte des paysages au sens large (vus et vécus)
> Développer une stratégie de communication pour valoriser la solidarité entre les habitants et promouvoir le territoire

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL:

> S'appuyer sur le réseau d'habitants, notamment le Conseil de Développement, pour la transmission d'une image positive vers l'extérieur mais aussi à l'intérieur du territoire
> Participer à la mise en œuvre du futur PLUi
> Mettre à jour la carte interactive de Creuse Grand Sud avec l'aide des secrétaires de mairie
> Développer une stratégie de communication pour valoriser la solidarité entre les habitants et promouvoir le territoire : lettre d'information, temps d'échanges entre nouveaux habitants

SERVICES AUX ENTREPRISES ET À LA POPULATION

ATOUTS

> Un niveau d'équipement du territoire plutôt élevé, avec la présence d'un nombre non négligeable d'équipements de la gamme supérieure, atout pour accueillir de nouveaux arrivants. 130 artisans et 60 commerces d'alimentation sur les 400 entreprises de services présentes, 4 lycées et 2 collèges, 3 structures d'enseignement supérieur, 21 écoles, plus de 200 associations, 70 professionnels de santé, une quinzaine de structure liées à la petite enfance

> Une stratégie de relocalisation de la consommation alimentaire menée depuis 2013, apportant une alimentation de qualité et locale dans les cantines et sur les points de vente et offrant des opportunités d'installation (d'fondier)

> Des structures locales aux services des besoins des entrepreneurs et salariés: MEFAA, pépinière, Foyer de Jeunes Travailleurs d'Aubusson, Tiers-lieux...

> Un réseau associatif fort et dynamique (+de 200 associations) dans les secteurs social, culturel varié, sportif, sur tout le territoire

> Un Conseil de Développement mis en place depuis sept. 2018, outil démocratique d'aide à la décision

> De nouveaux habitants sur une partie du territoire

> Des lieux sociaux et d'économie participative implantés sur le territoire pour assurer une cohésion sociale et des services à la population (circuits courts, offre culturelle, recyclerie...) / un réseau REPAS sur le Plateau de Millevaches accueillant des stagiaires tout au long de l'année / 2 listes de diffusion sur l'entraide «crieurpublic» et le covoiturage développées sur le sud du territoire, avec plus de 350 usagers, gérés par 4 bénévoles / application sur les trajets sur réseaux sociaux pour smartphone et PC mobilisant un groupe de 100 personnes sur Faux et alentours.

> Présence d'une MSP à Faux-la-Montagne / Contrat Local de santé départemental / 2 associations de professionnels de santé engagées sur le Bassin d'Aubusson et la Montagne Limousine

> Un diagnostic « enfance jeunesse » renforçant les offres liées à l'Enfance (crèches, centre de loisirs...)

> Des solutions de mobilité douces proposées par le CD23 et gérées par la MEF (flotte de véhicules avec ou sans permis, scooters... aux personnes en recherche d'emplois et faible revenus) ou encore par le PNR de Millevaches sur le sud du territoire (vélo électrique) / une ligne de transport à la demande sur le sud de l'EPCI

> Réseau de services à la personne en recrutement

> Des valeurs foncières et immobilières attractives

FAIBLESSES

> Une densité du territoire intercommunal très faible (notamment sur le plateau de Millevaches) obligeant à des solutions innovantes d'accès aux services, notamment publics en cours de mutation

> Un accès aux soins non garanti en raison des facteurs socio-démographiques locaux (population âgée, isolement social, précarité...) mais aussi sanitaires (surmortalité, notamment liées aux addictions, alimentation, hygiène...) de l'EPCI / Des difficultés à capter et maintenir les professionnels de santé pour remplacer les départs à la retraite et offrir une qualité de soins

> Des offres insuffisantes en termes de mobilité pour accéder aux services et aux soins, mais aussi à l'emploi

> Une couverture numérique et téléphonique insuffisante mais en court de déploiement

OPPORTUNITÉS

> Un réseau d'accompagnement des entrepreneurs structuré «Entreprendre, la Région à vos côtés»

> Un schéma des mobilités initié par le conseil départemental de la Creuse

> Projet de création d'une MSP à Aubusson et d'extension de l'EPADH

> De nouvelles formes de services de proximité toutes émergent pour repenser les besoins à la population

> 100% des constructions fibrées en 2025

> Un Plan Pamoulier pour la Creuse traitant de cette question

MENACES

> Perte de l'offre de soins et plus globalement de besoins de première nécessité

> Des commerces ayant du mal à évoluer dans leur offre de service.

> Risque de précarité énergétique au vu du manque de transport en commun.

> Diminution de l'investissement public en milieu rural.

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE:

> Renforcer les rôles de centralité, l'articuler de manière cohérente sur le territoire
> Prévoir la mobilité des biens et des personnes pour garantir une équité d'accès aux services

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL:

> Repérer les potentiels d'activités à travailler et prioriser
> Définir un maillage de l'offre marchande et de services de proximité sur le territoire
> Soutenir toute action sur la mobilité: covoiturage notamment
> Travailler sur l'évolution des centre-bourgs (occupation de l'espace public, soutien aux lieux de sociabilité...) en prenant en compte les besoins des nouveaux arrivants pour rendre les centre-bourgs plus attractifs
> Mieux connaitre les besoins en services au travers du Conseil de développement
> Essaimer les bonnes pratiques sur le territoire, par bassin de vie suivant les secteurs: listes de diffusion pour entraide et covoiturage, appli mobile sur les transports ,...

EMPLOIS ET ACTIVITÉS

ATOUTS

> Aubusson, pôle structurant économiquement, par son offre de services et d'équipements, pour la partie sud du département et 3 autres communes offrant un relais en termes de commerces et de services (Felletin, Vallière et Faux-la-Montagne)

> 5205 actifs / 3809 salariés / 732 demandeurs d'emplois / 1505 établissements actifs dont 420 employeurs

> Les activités touristiques (Cité de la Tapisserie, Lacs de Vassivière et Lavaud-Gelade, PNR de Millevaches, Glouné rivière sauvage, ...) sont des atouts pour valoriser le cadre d'accueil

> Des outils économiques en place qui ont fait leur preuve: •l'aménagement de la ZAE du Mont en corrélation avec les demandes et les attentes du club des entrepreneurs ; •la pépinière d'entreprises 2cube à Aubusson ; •Maison de l'Emploi et de la Formation d'Aubusson

> L'Economie Sociale et Solidaire composante majeure de l'économie locale: 80 établissements (2015 : 65 associations, 13 coopératives, 1 fondation et une mutuelle) / 909 emplois / 747 ETP surtout sur l'action sociale (700 emplois) puis art et spectacle (30 emplois) / Des tiers-lieux et espaces de vie sociaux répartis sur le territoire (La Renouée à Gentioux, la Pépinière, Travailler à Faux, Constance Social Club, Ressourcerie Court Circuit...) œuvrant pour une économie collaborative

> Certaines communes du territoire attirent un public jeune et diplômé apportant avec eux des pratiques urbaines et une connexion avec les grands pôles urbains: cela participe à l'attractivité et au dynamisme du territoire (nouvelles activités économiques: ressourceries, tiers lieux, circuits courts alimentaires AB/ offres culturelles plus diversifiées / lieux de sociabilité qui sont autant de points d'attractivité pour de potentiels nouveaux arrivants urbains: bar culturel, tiers-lieux...)

> Développement du Haut-Débit programmé pour atteindre un 100% FTTH pour 2025 sur tout l'EPCI

> D'autres potentiels d'installation à faire connaître: •immobilier d'entreprises existants ; •des bâtiments et foncier vacants à reconquérir ; •etc...

> Offre de formation sur le bâtiment avec le Lycée des Métiers et du Bâtiment de Felletin, GRETA Creuse-Felletin (agriculture et bâtiment), CFA de Felletin.

> Des valeurs foncières et immobilières attractives

> Un diagnostic foncier agricole réalisé en 2015 et un plan d'actions sur 3 ans à mettre en œuvre pour rendre accessible le foncier à des nouveaux producteurs

FAIBLESSES

> Peu d'emplois en production / concentration des salariés dans les petites structures, et majoritairement sur le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (53,6% des postes salariés) : ce secteur représente 11/14 établissements actifs de + de 50 salariés

> Taux de chômage important 14,1%

> Un taux de création d'entreprises faible (9,6%, hors agricole) surtout en services marchands à la personne

> Une agriculture employant près de 10% des actifs mais tournée vers élevage bovin-viande (53% des exploitations sur 272), même si le sud du territoire est plus diversifié

> Des locaux vacants professionnels nécessitant de lourds travaux (notamment mise aux normes ERP dans les centre-bourgs) pour être remis sur le marché et une offre locale immobilière à recenser et faire connaître

> Des investissements lourds à prévoir qui ne sont pas en adéquation avec les possibilités financières de l'intercommunalité / absence d'aides économiques vers les entreprises (portage immobilier,...) de l'EPCI avant 2022

> La mobilité comme postulat pour un accès à l'emploi: 77% des actifs utilisent la voiture, malgré les actions + un réseau routier à renforcer pour apporter des solutions logistiques au développement d'entreprises du secteur productif

> Pas de structures d'hébergement marchandes pour l'accueil touristique (92% des lits en résidence secondaire)

OPPORTUNITÉS

> Territoire en Zone de Revitalisation Rurale : avantages fiscaux à l'installation

> Une filière Arts Textiles/Arts tissés à développer autour d'un écosystème d'acteurs (Cité de la Tapisserie, Lumiaine, ...)

> Chaque commune recèle un potentiel d'activités à travailler notamment sur les ressources locales (comme «bois», ESS...)

> Des leviers de télétravail/coworking à mailler sur le territoire

> Un réseau de pépinières économiques organisé et efficace

> Creuse Grand Sud lauréat du Appel à Manifestation d'Intérêt Tiers-lieux avec une stratégie en cours de réflexion

> Un Plan Pamoulier pour la Creuse traitant de cette question

MENACES

> Une difficulté à la reprise des commerces et services, mais aussi des exploitations agricoles spécialisées en milieu rural

> Une dynamique de l'emploi peu favorable en milieu rural

> Dépendance grandissante aux mécanismes de redistribution (pensions de retraite) et des revenus publics (susceptibles de se fragiliser dans un contexte général de resserrement des finances publiques) et de moins en moins de ses capacités productives concurrentielles

> Des jeunes de 18 à 30 ans qui quittent le territoire pour faire leurs études supérieures, potentiellement difficiles à faire revenir

> La baisse démographique couplée à la faiblesse des revenus limitent la consommation sur le territoire et obèrent le développement de la sphère présentielle

> Arrêt des emplois associatifs menace l'emploi du secteur associatif, important pour le territoire

> Risque de perte d'emplois sur les secteurs publiques en tension

ENJEUX À TRAITER SUR LE TERRITOIRE:

> Prévoir la mobilité des biens et des personnes pour garantir l'accès à l'emploi
> Conforter l'accueil des entreprises, travailler sur la création d'activités en valorisant les ressources locales et nos spécificités
> Saisir les opportunités touristiques pour attirer de nouvelles populations

ENJEUX SPÉCIFIQUES À L'ACCUEIL:

> Participer à l'écosystème d'acteurs développant la filière Arts Textiles/Arts Tissés
> Poursuivre la stratégie de relocalisation de l'alimentation et en particulier, développer le programme d'actions sur l'accessibilité au foncier agricole et la reprise des exploitations en cessation dans les 5-10 ans
> Repérer les potentiels d'activités à travailler et prioriser
> Définir un maillage de l'offre marchande et de services de proximité sur le territoire
> Accompagner la reprise des artisans et commerçants en adaptant l'offre aux nouveaux besoins de la population
> Soutenir les démarches de remise aux normes des commerces
> Collaborer avec l'ensemble des acteurs de l'amont à l'aval de l'installation des nouveaux arrivants et porteurs d'idées, notamment ESS

PROJET
DE
TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
-3 MARS 2023
SOUS-PREFECTURE D'AUBUSSON

Creuse Grand Sud Horizon 2030

PROJET DE TERRITOIRE

I. Définition
II. Méthodologie
III. Portrait de territoire
IV. Diagnostic participatif de notre territoire en 2020
V. Stratégie partagée = notre territoire en 2030

Communauté de Communes
CREUSE GRAND SUD

PROJET DE TERRITOIRE

I. Définition
II. Méthodologie
III. Portrait de territoire
IV. Diagnostic participatif de notre territoire en 2020
V. Stratégie partagée = notre territoire en 2030

Communauté de Communes
CREUSE GRAND SUD

Qu'est-ce qu'un projet de territoire?

- *C'est un document par lequel une collectivité définit son avenir en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources.*
- *Concrètement c'est:*

1. **une feuille de route collective stratégique et opérationnelle, *une* vision stratégique large, dans l'espace et dans le temps, dépassant le cadre des compétences exercées**
2. **suivie d'*un programme d'actions*** *(qui permettront d'assurer le développement et l'aménagement homogène du territoire)*

partagées par l'ensemble des communes appartenant à la Communauté de communes ***mais aussi l'ensemble des acteurs du territoire.***

PROJET DE TERRITOIRE

Des conditions de réussite

- Une **volonté locale**, une impulsion
- Appliquer une **démarche pédagogique**
- Se donner une **organisation de travail évolutive** et s'inscrire dans **la durée**

qui impliquent

- Une méthodologie pour l'organisation du processus de projet
- Un périmètre d'étude (cohérence, validité des données…)
- Des moyens d'animation et les modalités d'appui technique (en régie, déléguée, …)

PROJET DE TERRITOIRE

Etapes du projet de territoire

1

Un regard : en vue d'une lecture partagée des enjeux locaux

2

Un horizon : en vue d'aboutir à un « contrat social »

3

Un chemin : en vue de préciser la contribution de chacun

Un diagnostic partagé

Stratégie: objectifs et priorités

AUJOURD'HUI

Programme d'actions collectif

A VENIR

PROJET DE TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE

I. Définition

II. Méthodologie

III. Portrait de territoire

IV. Diagnostic participatif de notre territoire en 2020

V. Stratégie partagée = notre territoire en 2030

Communauté de Communes CREUSE GRAND SUD

Gouvernance

Conseil de Développement
= outil de contribution citoyenne

Apporte matière sur état des lieux + propositions sur enjeux et actions

Le président impulse et pilote

Conseil Communautaire

Valide le projet de territoire

Bureau

Décide / valide la méthodologie / phasage

Equipe projet : groupe de travail agents + animateur

Propose la méthodologie /anime les étapes / rapporteurs

PROJET DE TERRITOIRE

Moyens

- Une stratégie de communication dédiée: internet, réseaux sociaux, charte, reportages…
- Un CODEV constitué
- Une mobilisation en régie des agents (sans prestataire)
  - Une équipe projet de 8 agents, 7 réunions, un questionnaire, des cartes
  - Un forum/ atelier pendant journée de services
- Temps = 18 mois, non complet (pas animation dédiée)

PROJET DE TERRITOIRE

Les étapes

Sept- Déc. 2018	• Portrait du territoire
Janv. - Sept 2019	•Diagnostic participatif
Sept 2019- janvier 2020	•Définition des enjeux et objectifs = stratégie
Fev 2020	• Validation du projet de territoire en conseil
Dec. 2020	• Elaboration du programme d'actions

PROJET DE TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE

I. Définition

II. Méthodologie

III. Portrait de territoire

IV. Diagnostic participatif de notre territoire en 2020

V. Stratégie partagée = notre territoire en 2030

Communauté de Communes CREUSE GRAND SUD

PORTRAIT DE TERRITOIRE

Les attentes	Les actions	Les acteurs	Le rendu
Prendre connaissance du territoire géographique = **données froides**	Compilation de cartes et synthèses	Par l'équipe projet de la CC	Portrait du territoire + cartes de synthèse évolutives

PROJET DE TERRITOIRE

PORTRAIT DE TERRITOIRE

CREUSE GRAND SUD

45 km

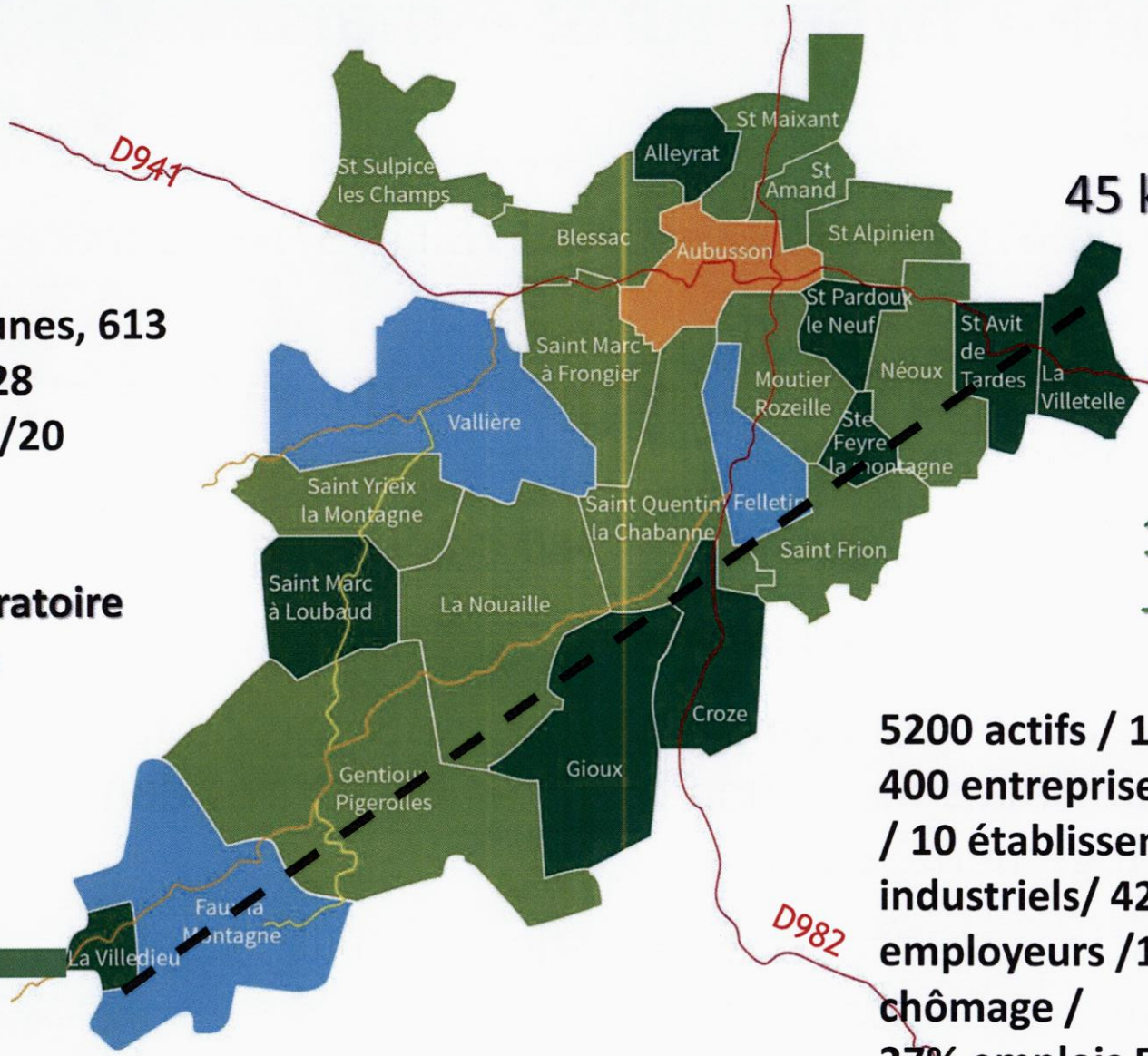

26 communes, 613 km²/ 12 128 habitants /20 hab/km²
-0,6%/an
Solde migratoire +0,2 %/an

1h10 de Clermont - Ferrand

5200 actifs / 130 artisans/ 400 entreprises de services / 10 établissements industriels/ 420 employeurs /14,1 % chômage / 27% emplois ESS et 10 % agricole

1h de Limoges

PROJET DE TERRITOIRE

Un territoire « hyper-rural » mais dynamique

- Un territoire de 610 km² (45 km E/O – 28 km S/N) de moyene montagne
- Des pôles structurants: Aubusson puis Felletin, Vallière et Faux-la-Montagne
- +400 entreprises dont 130 artisans, 60 commerces
- **Forte vocation agricole** = 11% emplois
- **Economie Sociale et Solidaire** = 27 % des emplois dont ¾ actions sociales mais multitude d'autres structures dont associations logement, culture
- + 200 associations sportives, culturelles, sociales sur le territoire et leurs équipements
- 2 Zones d'activités économiques en extension

PROJET DE TERRITOIRE

Un territoire aux nombreux atouts

- 26 communes avec des bourgs et villages avec réseaux de commerces et solidarités
- Un territoire de savoir-faire en matière de Tapisserie (Patrimoine Unesco, Cité, 4 EPV,2 IG…) mais aussi le Bâtiment/pierre (LMB, maçons…),
- Un territoire d'élevage (50% superficie), de forêts (44%) et d'eaux (Maulde, Thaurion et Creuse), avec un relief marqué jusqu'au 800 m d'altitude
- Un environnement naturel préservé (Natura 2000, ZNIEFF, SAGE, 2 contrats de rivières) avec des lieux majeurs Lac de Vassivière, Plateau de Millevaches…
- Terre de création et innovation artistique et culturelle : Scène Nationale, journées de la laine…
- Territoire de coopération: contrats CAF/ Etat/région/CD/AE, partenariat avec autres EPCI, Bordeaux Métropole…

PROJET DE TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE

I. Définition

II. Méthodologie

III. Portrait de territoire

IV. Diagnostic participatif de notre territoire en 2020

V. Stratégie partagée = notre territoire en 2030

Communauté de Communes CREUSE GRAND SUD

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Les attentes	Les actions	Les acteurs	Le rendu
Comprendre le territoire = **données chaudes**	Journée de services de CGS 13/7/2018	Agents (40)	1/ Marqueurs du territoire selon les services
	Forum des agents 11/04/2019	Agents (25): secrétaires de mairie + agents des services CGS	2/Synthèse des ateliers
	Entretiens via un questionnaire	Les maires (24/26)	3/ Synthèse des enquêtes
	Impliquer les habitants	Le CODEV (30) et les enfants des ALSH	4/ Définition des enjeux pour 2030 5/ Recueil de dessins des enfants ALSH

Enquête : Fonctionnement du territoire

PROJET DE TERRITOIRE

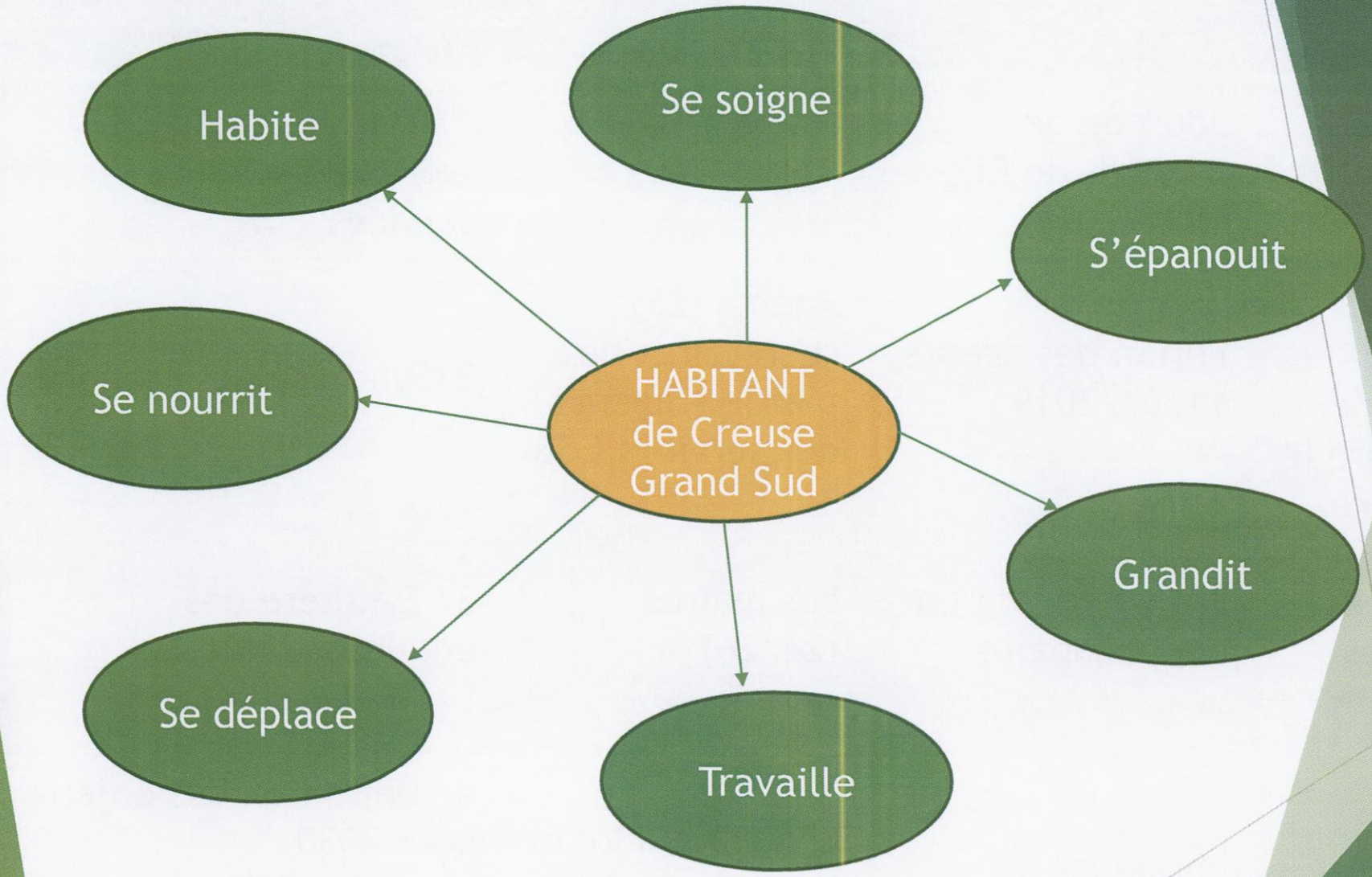

Les 7 fonctions vitales de l'homme comme base de discussion *(ref. pyramide de Maslow)*

Les résultats du diagnostic participatif

- *Sont présentés ci-après les synthèses des ateliers et interviews réalisés pendant la phase diagnostic, ainsi que la contribution du Conseil de développement.*

Les compte-rendus de ces ateliers sont disponibles sur demande.

1/Les marqueurs du territoire

(atelier avec 40 agents)

Un service rendu à la population

Un besoin identifié

= + de moyens et d'échanges

PROJET DE TERRITOIRE

Un atout du territoire

Une faiblesse

= Cadre de vie, nature

>> manque de moyens

PROJET DE TERRITOIRE

Une valeur symbolisant Creuse Grand Sud

PROJET DE TERRITOIRE

2/Synthèse des ateliers *(Forum de 25 agents communaux et intercommunaux)*

SE NOURRIR

- Avoir un **territoire avec un accès généralisé à des produits alimentaires locaux et accessibles financièrement**
  - Développer la filière des circuits courts: + de producteurs, + de points de vente notamment dans les commerces locaux, + près des besoins des consommateurs
  - Sensibiliser la population et surtout les jeunes
  - Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire
    - Renforcer les installations sur les productions locales
    - Encourager la culture vivrière : jardin, poulailler…

PROJET DE TERRITOIRE

SE SOIGNER

- Etre un **territoire avec des maisons de santé « vivantes »** réparties, réunissant des généralistes et des spécialistes
  - Agir sur attractivité des professionnels (via la famille, loi sur obligation d'exercer en milieu rural…)
  - Salarier des professionnels/développer les locaux disponibles
  - Développer la télémédecine
  - Favoriser l'information sur l'offre disponible
- Avoir un **réseau d'accueil pour les personnes âgées** avec du maintien à domicile, des maisons de retraite et les maisons partagées (collocation) adaptées.
  - Développer la domotique
  - Réflexion sur transport de médicaments par drône
  - Réseaux de référents par commune pour renforcer le liens entre les habitants et notamment veille aux personnes âgées

SE DEPLACER

- **Diminuer la place de la voiture**
  - Se déplacer mieux = changer les mentalités pour se satisfaire des ressources du territoire
  - Développer des bus et transports collectifs, le TAD
  - Encourager des alternatives: véhicule électrique/bornes, véhicules hybrides autonomes, vélos, covoiturage et outils de diffusion associés
  - Développer le télétravail
  - Les services chez l'habitant (télémédecine, lieux multi-usages dans les communes, tournées des commerçants…

PROJET DE TERRITOIRE

TRAVAILLER/AVOIR DES REVENUS

- **Développer des petites unités employeuses** à taille humaine, réparties sur le territoire allégées en cotisations sociales
- **Etre un territoire de Nature /de circuit courts/ avec un maintien à domicile**, pour faire rester et attirer (levier touristique)
- Un territoire de **télétravail** pour attirer notamment les CSP+
- **Amener le service** où il y a des gens avec des points de collecte pour tous, des tournées, des maisons de service public... au lieu de favoriser les déplacements vers les services.
- **Mener une politique d'attractivité**
  - Attirer les jeunes diplômés par emploi, offre de loisirs, cadre de vie…
  - Cibler les jeunes retraités venant des territoires « chauds »
  - Actions locales en faveur des adolescents (12-18 ans) = créer l'attachement au territoire pour qu'ils reviennent/restent

GRANDIR/VIEILLIR

- **Maintenir le lien social**, le service public: multiplier les occasions de se rencontrer (soutenir les initiatives culturelles, sociales…), notamment le lien intergénérationnel
- **Maintenir les structures d'accueil** – pas de fermetures d'écoles notamment– et les accès vers ces services (transports scolaires)
- **S'intéresser aux besoins**, notamment des adolescents/jeunes
  - Valoriser l'existant et le développer comme LMB
  - Valoriser les formations professionnelles
- Travailler sur l'évolution des besoins des personnes âgées, ie des « maisons adaptées » plutôt que les Ehpad.

S'EPANOUIR

- Proposer **une offre touristique HQE**
  - Faire connaitre les savoir-faire
  - Développer les chemins de randonnées
  - Mise en valeur du patrimoine
  - Offre autour du « soleil et eau »
- **Maintenir la haute qualité environnementale et de vie** du territoire et poursuivre son développement
  - Améliorer la mobilité vers ces services
  - Développer l'offre culturelle (exposition itinérante, cinéma)
  - Offre de loisirs pour les 15/30 ans
- Une meilleure **entente sociale** et davantage d'accueil
- **Améliorer la perception** du territoire

HABITER

- **Un territoire où « on rénove l'ancien et on construit l'avenir »**
  - Des logements presque tous réhabilités, de manière respectueuse du bâti ancien, utilisant des procédés d'énergies renouvelables et écologiques
    - Formation des artisans, OPAH,
  - Des logements neufs écologiques et passifs
  - Lutter contre la vacance et développer des outils
    - Observatoire à mettre en place avec implication locale
    - Mesures incitatives pour les propriétaires: levier fiscal à réfléchir…
  - Des habitants dans les centres bourgs
  - Un large choix de logement partagés et/ou adaptés y compris pour les jeunes
- Mener une **stratégie globale de revitalisation** avec actions sur l'habitat, les espaces de vie, projets économiques

3/ Contribution du CODEV

- Jeune CODEV – mise en place 17/9/2018
- 30 membres dont 18 actifs, de nouvelles inscriptions
- Accompagnement technique de l'EPCI mais autonomie
- 8 plénières / 21 réunions groupe / permanence = 800h bénévoles = 0,5 ETP

ENJEU = « FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE, S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRENDRE EN COMPTE LES RÉALITÉS DU QUOTIDIEN DÈS AUJOURD'HUI ET À L'HORIZON 2030 »

6 PRIORITES POUR 2030

PROJET DE TERRITOIRE

1/D'ici à 2030, comment équilibrer les aspects sociaux, environnementaux, économiques de l'agriculture tout en réduisant la dépendance alimentaire du territoire ?

Pistes de travail :

- Autonomie en eau (→ travail sur le comment)
- Autonomie en énergie (→ travail sur laquelle)
- Diversification des productions : développement des ressources fourragères et développement de nouvelles cultures adaptées au territoire et au climat (chanvre, noisettes, sarrasin)
  Transformation des productions et valorisation (abattoir, laboratoire / points de revente, circuits courts, amap)
- Installation de jeunes exploitants (accueil, formation)

Conseil de Développement Creuse Grand Sud

Conseil de Développement CDS – Présentation des Travaux en Conseil Communautaire

PROJET DE TERRITOIRE

2/D'ici à 2030, comment équilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques de la forêt du territoire?

- Les pratiques actuelles (monoculture et coupes rases) nuisent aux réserves d'eau et à sa qualité, à la qualité de l'air, à la biodiversité, au stockage du carbone, des paysages et ne favorisent pas les emplois locaux

→ Aller vers une sylviculture à couvert continu

- Adaptée aux conditions climatiques locales
- Génératrice d'activités

Conseil de Développement Creuse Grand Sud

PROJET DE TERRITOIRE

2/D'ici à 2030, comment équilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques de la forêt du territoire?

Pistes de travail

- Faire connaître la ressources, les produits et les usages au grand public / encourager la construction
- Faire savoir où et comment s'approvisionner en bois localement
- à moyen terme, création d'un label « bois local » garantissant une sylviculture à couvert continu
- Encourager la construction bois
- Exiger l'utilisation de bois locaux dans les marchés publics
- Engager des études pour définir quelles essences seront le mieux adaptées localement dans les décennies à venir

Conseil de Développement Creuse Grand Sud

PROJET DE TERRITOIRE

3/ D'ici à 2030, comment préserver l'environnement du territoire pour attirer du monde (habitants, tourismes, nouveaux arrivants)?

- Notre qualité de vie et notre économie dépendent de notre environnement
- Constat : canicule, sécheresse, restrictions d'eau, mais aussi chute vertigineuse de la biodiversité
- Nous devons nous employer à préserver la qualité d'environnement de notre territoire

→ Redonner des raisons de désirer l'avenir, accroître la fierté de notre territoire
→ Faire en sorte que le choix politique soit fondé, dans tous les domaines, sur et contre le réchauffement climatique

Conseil de Développement Creuse Grand Sud

Conseil de Développement CGS - Présentation des Travaux en Commissions

PROJET DE TERRITOIRE

3/ D'ici à 2030, comment préserver l'environnement du territoire pour attirer du monde (habitants, tourismes, nouveaux arrivants)?

Pistes de travail

→ une collaboration soutenue entre Creuse grand sud et le PNR (propositions, analyses, a mis en place bon nombre d'actions)

→ à moyen terme, création d'un lieu de médiation, d'information et d'apprentissage : agora, ou cité de la nature.

Conseil de Développement Creuse Grand Sud
Conseil de Développement Creuse Grand Sud – Présentation des Travaux en Conseil Communautaire
PROJET DE TERRITOIRE

4/ D'ici à 2030, comment le territoire peut mieux valoriser économiquement nos meilleures filières (laine, tapisserie, bois, viande, tourisme vert)?

- S'appuyer sur les ressources naturelles (laine, bois, pierre, viande…) du territoire pour développer des filières intégrées créatrices de valeur ajoutée, d'emplois locaux,
- une économie « inclusive », allant vers plus d'autonomie du territoire

- Pistes de travail

  LMB, opportunité locale avec nécessité de
  - travailler l'ancrage local, lien au territoire
  - soigner l'accueil de nouveaux étudiants : lien avec les entreprises locales, services du territoire (culture, sports…) → favoriser une captation après études
  - Soigner l'accueil des nouvelles équipes d'enseignants sur le territoire

  Autre piste de travail : organiser des séminaires/colloques pour faire état des lieux des filières et celles à travailler

Conseil de Développement Creuse Grand Sud

Conseil de Développement CGS - Présentation des Travaux en Comité Consultatif

PROJET DE TERRITOIRE

5/ D'ici à 2030, comment le territoire peut accueillir des jeunes actifs sur le territoire?

Nécessité d'une politique d'accueil sur le territoire

→ travailler avec Amandine chargée de mission Accueil/Attractivité

→ Entretenir la culture d'accueil des habitants

- Pistes de travail
  - Mieux connaitre les nouveaux arrivants
  - Prototypes de documents d'accueil
  - Identifier des ambassadeurs actuels & potentiels sur l'accueil.

Conseil de Développement Creuse Grand Sud

Conseil de Développement CGS - Présentation des Travaux en Conseil Communautaire

PROJET DE TERRITOIRE

6/ D'ici à 2030, comment améliorer le vieillissement des personnes du territoire en lien avec les autres habitants?

Pistes de travail

- Permettre le lien à la vie locale des personnes dans leur vieillissement
- Des actions différentes selon les âges :
  - Adaptation des logements
  - Prévention des petits maux du quotidien par l'activité (activités proposées par la com-com & associations
  - Valorisation des métiers du « Care » et personnes aidantes

Conseil de Développement Creuse Grand Sud
PROJET DE TERRITOIRE

4/ Enquêtes auprès des maires

(n=24 maires)

Atouts = cadre de vie exceptionnel, paysage, tranquillité, nature / richesse humaine/savoir-faire

→ **tourisme**, puis foncier pas cher

Faiblesses = déclin démographique / emploi / mobilité/ perte de services publics et des commerces de proximité / perte d'autonomie du territoire

PROJET DE TERRITOIRE

Enquêtes auprès des maires

- Les gens viennent pour:
  - Qualité de vie, le calme, le « Vert »
  - Foncier accessible
  - Fiscalité avantageuse
  - Sécurité
  - Retour aux sources
  - Fuite de la ville
  - Richesse sociale/dynamisme culturelles
- Les gens partent pour:
  - Raisons de santé
  - Pas d'emploi ou mutation
  - Les études supérieures (et ne reviennent pas)

PROJET DE TERRITOIRE

- Ce qui Manque …
  - Commerces de proximité/services publics
  - Souplesse dans la législation sur l'urbanisme
  - Services de santé
  - Accès au numérique
  - Facilité dans la mobilité
  - Équipements notamment pour les jeunes de 15-25 ans

PROJET DE TERRITOIRE

ENJEU 1 – Maintenir la population et accueillir: accueil de nouveaux habitants, accueil d'entreprises et d'activités économiques.

« Il faut accueillir tous ceux qui arrivent, ne pas sélectionner ».

Enjeux associés :

- créer de nouvelles activités et des emplois
- produire des logements de qualité,
- se doter d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- se doter d'infrastructures numériques (fibre) modernes,

Enjeux associés :

- travailler sur la mobilité
- travailler sur l'image du territoire

"Beaucoup de personnes pensent que le creusois est non accueillant, c'est faux, il est surtout discret et respectueux et a plaisir à voir les volets ouverts toute l'année".

- Anticiper les arrivées (climat, retour des retraités, 4è age…)

PROJET DE TERRITOIRE

ENJEU 2 – Préserver la qualité de vie et l'environnement

« C'est un privilège que les enfants vivent près de la nature »

Enjeux associés :

- Mieux gérer la ressource en eau,
- Préserver notre environnement/nature,
- Développer des services de santé,
- Accompagner l'évolution de l'agriculture, pour répondre au besoin d'une alimentation saine et au changement climatique

« Grâce aux producteurs locaux, nos marchés ressemblent à ceux du Sud ».

PROJET DE TERRITOIRE

ENJEU 3 – Développer les solidarités et le lien social

Enjeux associés :

- Prendre soin des personnes âgées,

« Dans d'autres pays on traite les vieux comme des sages et pas des charges ».

- Miser sur la jeunesse et sur l'éducation (maintien des écoles),
- Maintenir et développer l'animation sociale et culturelle en s'appuyant sur le réseau associatif
- S'appuyer sur la démocratie participative dans une société apaisée
- Développer le partenariat entre communes, CGS et les partenaires/territoires voisins

« (de la) Coopération plutôt que compétition »

PROJET DE TERRITOIRE

5/ Dessine-moi Creuse Grand Sud en 2030

Animation réalisée auprès 60 enfants des Alsh Genouillac et Felletin durant l'été 2019 (5-12 ans)

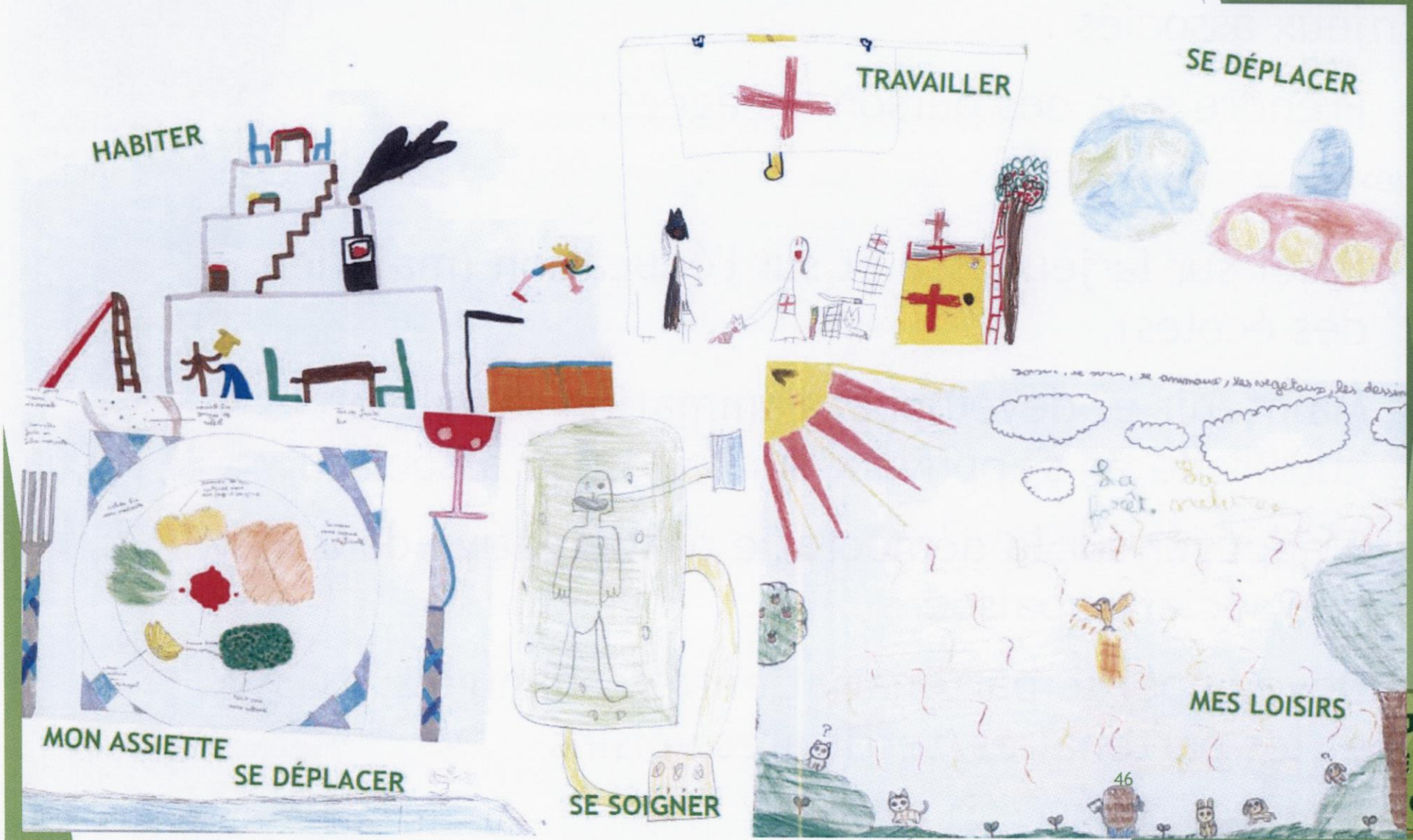

PROJET DE TERRITOIRE

I. Définition
II. Méthodologie
III. Portrait de territoire
IV. Diagnostic participatif de notre territoire en 2020

V. Stratégie partagée = notre territoire en 2030

Communauté de Communes CREUSE GRAND SUD

DEFINITION LA STRATEGIE

Les attentes	Les actions	Les acteurs	Le rendu
Valider les enjeux et la stratégie	Conseil communautaire	Elus	Validation du projet de territoire

PROJET DE TERRITOIRE

La stratégie

- *Les enjeux et objectifs proposés ci-après sont issus de l'analyse croisée des diagnostics (portrait du territoire et participatif/synthèse des contributions agents, élus, CODEV).*

  *Ce sont des **orientations générales**.*

Il s'agira une fois validée, de préciser les objectifs et de traduire cette stratégie en programmes d'actions notamment pour la Communauté de communes.

Pour 2030, Creuse Grand Sud devrait être :

Une stratégie en 3 enjeux majeurs à traduire en anticipant les conséquences du changement climatique

1/ UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

Maintenir la population en accompagnant ses besoins, chercher des nouveaux arrivants et anticiper les arrivées

2/ UN TERRITOIRE OU IL FAIT « BIEN VIVRE »

Préserver notre qualité de vie et notre environnement

3/ UN TERRITOIRE POUR TOUS ET PAR TOUS

Etre à l'écoute des habitants, garantir le mieux « vivre ensemble »

PROJET DE TERRITOIRE

Pour 2030, Creuse Grand Sud devrait être

1/ UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

- Garantir une activité
  - S'appuyer sur nos ressources locales pour créer de la richesse et de l'emploi (ESS, savoir-faire, forêt, agriculture, tourisme…)
  - Accompagner le développement et la reprise d'entreprises à taille humaine, accompagner leurs besoins
  - Développer le télétravail
  - Encourager la solidarité notamment pour les petites retraites

1/ UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

- Offrir un accès à un habitat décent, économe en énergie, adapté à chacun
  - Encourager la sobriété en énergie dans la rénovation et la construction
  - Lutte contre la vacance

- Maintenir et développer des services/usages de proximité, notamment en terme de santé et des services à l'enfance

PROJET DE TERRITOIRE

1/ UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

- Offrir une alimentation saine, juste, respectueuse de l'environnement et accessible
  - Maintenir une activité agricole autonome et encourager la diversification
  - Développer la filière des circuits courts: favoriser la distribution, sensibiliser la population, favoriser la reprise

- Désenclaver le territoire
  - Organiser les mobilités des personnes et des services/biens
  - Limiter la fracture numérique

PROJET DE TERRITOIRE

Pour 2030, Creuse Grand Sud devrait être

2/ UN TERRITOIRE OU IL FAIT « BIEN VIVRE »

- Préserver notre patrimoine naturel
  - Maintenir et préserver la haute qualité environnementale
  - Préserver la ressource en eau (qualité/quantité)
  - Adapter la gestion de la forêt pour développer plus de valeur ajoutée locale et préserver un équilibre environnemental (biodiversité, paysage)
  - Tendre vers le « zéro déchets »

PROJET DE TERRITOIRE

2/ UN TERRITOIRE OU IL FAIT « BIEN VIVRE »

- Gérer l'aménagement du territoire
  - Garantir les équilibres pôles/communes via le PLUi
  - Conserver et déployer le maillage des offres de santé et de services (commerce, culture, sport…)

- Territoire à expérience unique
  - Faire valoir nos atouts par une offre touristique cohérente

Pour 2030, Creuse Grand Sud devrait être

3/ UN TERRITOIRE POUR TOUS ET PAR TOUS

- Conforter la solidarité entre les habitants
  - Récréer des lieux de sociabilité dans les bourgs
  - Encourager le tissu associatif
- Prendre en compte les besoins des jeunes et des personnes âgées, en particulier
- Renforcer la démocratie participative
- Développer le partenariat entre les institutions et les territoires
- Changer l'image négative des habitants sur leur territoire
  - Valoriser nos spécificités

PROJET DE TERRITOIRE

ET MAINTENANT LA SUITE…

Les attentes	Les actions	Les acteurs	Le rendu
Définir les étapes pour atteindre ces objectifs	Groupes de travail pour chaque enjeu	Nouveaux élus + CODEV	Affiner la stratégie par enjeux = prioriser
	Conférence des maires	Ensemble des groupes de travail	Etablir une feuille de route collective partagée (programme d'actions)

PROJET DE TERRITOIRE